

L'Action Française

REVUE MENSUELLE

\$2.00 par année

DIRECTEUR: ABBÉ LIONEL GROULX



SOMMAIRE

L'ACTION FRANÇAISE

ANATOLE VANIER

ABBÉ PHILIPPE PERRIER

JOYBERTE SOULANGES

ÉMILE BRUCHÉSI

ABBÉ LIONEL GROULX

PIERRE HOMIER

ÉMILE MILLER

* * *

JACQUES BRASSIER

PARTIE DOCUMENTAIRE

MOT D'ORDRE:—POUR DE BELLES ET FÉCONDES VACANCES.....	321
NOTRE AVENIR POLITIQUE, <i>Les États- Unis et l'indépendance du Canada français</i>	322
THÈMES SOCIAUX.....	339
NOTRE ORIGINALITÉ.....	344
LA VIE ÉCONOMIQUE.....	355
LES FRANCO-AMÉRICAINS ET NOUS..	362
A TRAVERS LA VIE COURANTE.....	369
BIBLIOGRAPHIE.....	372
NOS LIVRES EN FRANCE.....	373
LA VIE DE L'Action française.....	375
TRADUCTION ET LANGUE FRANÇAISE..	379

LIGUE D'ACTION FRANÇAISE

369, RUE ST-DENIS

MONTREAL

Canadiens-Français

Soyons fiers de nos institutions

NOS ÉPARGNES

dans nos banques

NOS PLACEMENTS

dans nos industries

NOS ACHATS

chez nos marchands

NOS ASSURANCES

à la compagnie d'assurance sur la vie

"La Sauvegarde"

Une compagnie prospère offrant des garanties indiscutables, d'une expansion considérable.

Au-delà de dix millions d'assurance en force.

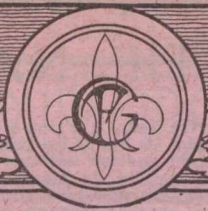
Consultez nos représentants ou adressez-vous directement au bureau principal

Édifice de "LA SAUVEGARDE"

Angle Notre-Dame et Saint-Vincent, Montréal.

L'Action française est l'organe de la *Ligue d'Action française*, centre d'action au service de la langue, de la culture et des traditions françaises au Canada.

Les directeurs de la Ligue sont : M. l'abbé Philippe PERRIER, président; MM. le Dr Joseph GAUVREAU, registraire du Collège des Médecins, vice-président; Anatole VANIER, avocat, secrétaire général, Louis HURTUBISE, ingénieur-civil, trésorier. M. l'abbé Lionel GROULX, professeur à l'Université de Montréal. MM. Omer Héroux, journaliste, et Antonio PERRAULT, avocat, professeur à l'Université de Montréal.



**ARTICLES DE BUREAU
LE PLUS GRAND CHOIX SANS
EXCEPTION**

Garnitures de bureau en cuivre, encriers, etc.

Classeurs de bureau. Aiguiseurs automatiques.

Cahiers et livres blancs à feuilles mobiles.

Boîtes en métal, à argent, à lettres, à documents.

Machines à écrire, papiers et accessoires.

Sous-mains buvard, paniers, protège-chèques.

Certificats, sceaux en métal et en caoutchouc.

Travaux d'impression et de reliure à des prix défiant toute concurrence.

**SPECIAL: — PLUME RESERVOIR
VALANT \$2.00 POUR \$1.50**

Nous n'épargnons aucun effort pour donner à nos clients entière satisfaction et ce nous est toujours un plaisir de faciliter vos achats par un service intelligent et courtois.

Demander notre catalogue d'articles de bureau.

GRANGER FRÈRES LIMITED

Libraires. Papetiers. Importateurs
43 Notre-Dame-Ouest, Montréal

EDMOND-J. MASSICOTTE

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre

UN ACTIF NATIONAL

Dans le Canada français, à l'heure actuelle, une maison financière solide et digne de toute confiance est un actif national. Nous croyons que notre maison est une institution de ce genre. Par ses directions en matière de placements elle a fait fructifier à 6% en moyenne, depuis quelques années, d'innombrables millions qui sans elle se seraient perdus dans toutes sortes de folles entreprises.

Versailles Vidricaire Boulais

LIMITÉE

MONTREAL

Immeuble Versailles
Tél: M. 7080

QUEBEC

80, rue S.-Pierre
Tél: 8620

OTTAWA

Imm. Banque Nationale
Tél: Queen 503

Semez les Graines de Choix DERY



les mieux adaptées au climat du pays; 100,000 Canadiens satisfaits les sèment annuellement.

GRATIS—Le catalogue français le plus complet, 104 pages, 200 illustrations et au delà de 1500 variétés de graines de légumes, fleurs, gazon, grains de semence de toutes espèces, engrais chimiques, insecticides, incubateurs, articles pour volailles, outils de jardin, plantes de toutes espèces, etc., etc. Demandez un **EXEMPLAIRE** de ce catalogue. **GRATIS.**

HECTOR L. DERY
17, RUE NOTRE DAME EST
MONTREAL

commandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonccur -- pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

TOUJOURS EN AVANT

THE
PRIMUS

Noir et Vert
naturel

En paquets
seulement.



Conserves
Alimen-
taires de
Fruits
et
Légumes
PRIMUS

POUDRE A PATE
CRÈME DE TARTRE
GELÉES EN POUDRE

“PRIMUS”

La marque “PRIMUS” est une garantie de qualité et de pureté.

L. CHAPUT, FILS & CIE, Limitée

Maison fondée
en 1842

2 à 12 rue DeBresoles, Montréal.

L'OISEAU BLEU

UNE ENQUETE SUR LES ASPIRATIONS DE NOTRE
JEUNESSE

Aimons-la notre jeunesse, favorisons ses progrès dans la vertu, le savoir, l'esprit pratique et les plus nobles aspirations. L'OISEAU BLEU s'emploie à remplir ce programme d'une portée toute nationale. C'est pourquoi cette originale publication de la Société Saint-Jean-Baptiste, la seule du genre chez nous, devrait être généreusement encouragée par nos éducateurs, n'éduecatrices et toute famille vraiment patriote et chrétienne.

Nouvelle qui sera saluée avec intérêt : le prix de la revue vient d'être abaissé de 7 à 5 sous. L'OISEAU BLEU se trouve dans tous les dépôts de journaux et chez tous les libraires. L'abonnement annuel en est de 75 sous. Numéro spécimen envoyé sur réception de 5 sous. Ecrivez immédiatement à

L'OISEAU BLEU,

Monument National,

Montréal

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

Librairie Notre-Dame

Livres anciens et nouveaux.

*Demandez notre liste de livres
religieux d'occasion.*

LIBRAIRIE NOTRE-DAME

28-ouest, rue Notre-Dame
MONTREAL

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siège Social: 7 et 9 PLACE D'ARMES, MONTREAL.

Capital autorisé..... \$ 5,000,000.00
Capital payé et surplus..... \$45,000,000.00

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : L'hon. Sir HORMISDAS LAPORTE, C.P., ex-maire de Montréal,
de la maison Laporte, Martin (Ltée), administrateur du Crédit
Foncier Franco-Canadien.

Vice-président : M. W.-F. CARSLY,

Vice-président et Directeur général : M. TANCRÈDE BIENVENU, adminis-
trateur "Lake of the Woods Milling Co."

M. G.-M. BOSWORTH, président de la "Canadian Pacific Ocean Services
Limited".

M. ÉMILIE DAoust, Vice-Président de la Librairie Beauchemin, Limitée;
Commissaire du Havre de Montréal.

M. S.-J.-B. ROLLAND, Président de la Cie de Papier Rolland Limitée.

L'hon. NEMESE GARNEAU, C.L., Québec, président de la Cie de Pulpe de
Chicoutimi.

BUREAU DES COMMISSAIRES-CENSEURS

Président : Hon. Sir ALEXANDRE LACOSTE, ex-juge en chef de la cour du
Banc du Roi.

Vice-président : L'hon. N. PÉRODEAU, ministre sans portefeuille du Gouver-
nement Provincial, administrateur de la "Montreal Light, Heat &
Power Co."

M. J.-AUGUSTE RICHARD, administrateur de l'Université de Montréal;
propriétaire du Fashion Craft.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour
son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

POUR DE BELLES ET FÉCONDES VACANCES

Ceci est dédié à la jeunesse. L'on sait la foule d'excursionnistes étrangers qui envahissent le Québec pendant les mois d'été. Des ingénieurs américains déguisés plus ou moins en touristes parcourent nos régions du nord, notre domaine inexploré. De l'autre côté de la frontière, on connaît mieux qu'ici notre géographie économique. D'autres s'en vont à travers nos campagnes, observer nos vieilles moeurs, raflant nos vieux meubles, nos vieux ustensiles, visitant nos lieux historiques. Notre pays a donc des attraits. N'en manquerait il que pour nous? Que la jeunesse québécoise prenne aussi le goût de ces excursions. Notre région du nord attend encore des découvreurs. L'histoire et ses souvenirs abondent le long du fleuve, le long de ses affluents. Quelques parties de la province font déjà voir un régionalisme de moeurs pittoresques. En route, les jeunes! Vous y gagnerez de la santé, des muscles, le goût des initiatives vigoureuses. Votre esprit fera provision de beaux paysages, de notions d'histoire et d'économie précieuses. Vous aimerez mieux votre pays.

L'ACTION FRANÇAISE.

L'ÉTAT FRANÇAIS ET LES ÉTATS-UNIS

Poursuivons l'étude de nos relations extérieures. L'Amérique latine fit, le mois dernier, la matière des méditations et de la dissertation de M. Emile Bruchési; notre voisine, la grande république anglo-saxonne, retiendra aujourd'hui notre esprit. Et la prochaine fois, disons-le pour la meilleure intelligence du sujet, un collaborateur déjà connu et fort apprécié de nos lecteurs, traitera de ceux qui sont tout près de nous, de nos coassociés actuels de la confédération de 1867.

Je crois opportun de chercher tout d'abord une alliance, celle de l'ensemble des financiers, des commerçants et des industriels québécois. Une courte démonstration les convaincra sans doute facilement de la possibilité d'une telle coalition avec les tenants de la liberté politique; bien plus elle leur en fera vraisemblablement admettre la nécessité.

Les relations de l'indépendance économique et de l'état politique sont si étroites qu'il n'est pas possible d'étudier et à plus forte raison de posséder l'une sans l'autre. Le désintéressement des idéalistes est certes un facteur essentiel à la formation comme au maintien de l'indépendance politique. Qui oserait en effet nier la valeur de leur sentiment de la dignité nationale et de leur effort généreux apporté au plein épanouissement des facultés morales, intellectuelles et matérielles de leur collectivité? Mais pour acquérir et maintenir la liberté politique il faut aussi l'indépendance économique.

Que l'on étudie l'histoire politique ou l'histoire commerciale d'un pays, et plus spécialement d'un empire, et l'on voit apparaître aussitôt le pouvoir politique sur l'emplacement des comptoirs commerciaux, aux lieux d'exploitation des mines et des puits de l'extérieur, et enfin, disons-le en tremblant, dans les pays saturés de capitaux étrangers. Le drapeau anglais fut précédé dans plusieurs Etats d'Amérique par des compagnies commerciales, telle la "Company of the Massachusetts Bay," telle la "Northwest Company." Et, en Afrique, c'est l'exploitation de l'or du Transvaal et du diamant de l'Orange qui y attirera le même étendard.

Si le pouvoir politique ne peut se passer de la finance, la finance est elle-même dépendante dans le domaine international du pouvoir politique. C'est en effet celui-ci qui noue et dénoue les relations diplomatiques, qui sanctionne les alliances et les traités. Avec quelle évidence saisissante cette vérité n'est-elle pas apparue à Washington, dans la discussion des intérêts alliés en Chine et dans le Pacifique, puis à Cannes et à Gênes, dans l'étude du sauvetage des mêmes intérêts, en territoire russe et allemand cette fois!

Pourquoi alors, au-dessus des gouvernements qui se succèdent à Ottawa — emportant avec eux à la fin de chaque régime leur politique administrative, leur tarif, leur système d'impôt avec les privilèges d'exception accordés à leurs protégés — les financiers, les commerçants et les industriels québécois ne saisiraient-ils pas loyalement la main que leur tendent des idéalistes, si l'on veut, mais aussi d'ardents tenants de la prospérité, de la grandeur et du rayonnement tant économique que moral et politique, de l'Etat français embryonnaire qu'est le Québec? Ces

“doctrinaires” ne sont pas d'ailleurs à redouter. Selon la formule de Benoit XV ils sont respectueux de l'ordre et des droits d'autrui. Tout ce qui les distingue c'est qu'on les trouve toujours et partout attentifs aux justes aspirations du Canada français, comme c'est leur droit.

L'organisation et l'indépendance économique du Québec seraient-elles synonymes d'isolement dans le monde de la finance et des affaires? L'une et l'autre sont au contraire les gages d'heureuses et de fructueuses relations extérieures. Les solides assises de la finance, de l'industrie, des banques, des assurances, du commerce canadien-français sur leur propre terrain rendraient ces derniers indépendants des collaborations actuelles. Et ainsi les nôtres, devenus capables de se replier sur eux-mêmes et d'agir séparément, ne se verraient plus obligés de se contenter de miettes, c'est-à-dire d'une petite fraction de jetons de présence et de dividendes soit de l'“Ogilvie Flour Mill,” de la “Montreal Light Heat and Power,” ou de la “Canadian Cottons.” Ils seraient en état de faire des alliances commerciales avantageuses pour eux et leur collectivité dans toute l'Amérique et à travers le monde. Dans les conditions actuelles toutes les fois que l'un des nôtres s'enrichit dans une industrie, neuf ou dix de ses collègues anglais s'enrichissent du même coup. Et quelle cruelle ironie lorsqu'en plus il arrive qu'employés et clients sont en grande partie des Canadiens français!

* * *

Il est clair que le Québec a dès maintenant une politique extérieure. L'aspect particulier de cette politique devant nécessairement être ramené dans cet article à “l'Etat français et les Etats-Unis,” considérons dans leur ensemble les

principaux traits physiques et moraux de nos voisins. Nous serons mieux en mesure de régler notre conduite à leur égard et nos relations avec eux.

Les Etats-Unis, avec une population d'un peu plus de 105,000,000 d'habitants,¹ sont un pays agricole, commercial et industriel, où l'exploitation du charbon, de l'huile, du cuivre, de l'argile y a pris une très grande expansion. Les financiers y pullulent, remarquables par la hardiesse de leurs entreprises, couronnées parfois de succès splendides, mais souvent aussi engouffrant les biens des petits épargnistes, jamais corrigés hélas! de leur tendance à soutenir les projets risqués.

Les habitants des Etats-Unis s'appellent eux-mêmes "Américains" du nom des habitants des deux Amériques! Ce manque de précision, doublé de prétention, loin de leur nuire, les sert. Un vague préjugé dispose généralement les esprits à admettre, qu'en dehors des Yankees il n'y a rien d'intéressant ni d'important en Amérique². Il y a pourtant 200,000,000 d'habitants dans les deux Amériques, il y a donc autant de non-Yankees que de Yankees!³

Les Etats-Unis ont un commerce intérieur et extérieur considérable. Veut-on en juger par quelques

¹ Dans son étude intitulée "L'Etat français et l'Amérique latine," M. Emile Bruchési semble avoir grossi la population des Etats-Unis et diminué celle des républiques latines. *The New World Atlas*, édition de 1921, publié par P.-F. Collier & Son, que j'ai sous les yeux, donne une population de 105,710,620 aux Etats-Unis et à l'ensemble de leurs possessions 12,031,500 (dont 10,000,000 pour les seules îles Philippines). Nous sommes donc loin des 150,000,000 dont parle notre collaborateur.

² Suivant les chiffres fournis par M. Bruchési, les 19 Etats latins du Sud auraient une population totale de 65,830,000. Dans l'Atlas déjà cité je trouve pour les mêmes pays 75,640,000. Si l'on y ajoute pour le Canada 8,500,000 et pour le Mexique 15,000,000, cela porte le total des sujets non-Yankees d'Amérique à 99,139,000.

³ J'appelle Yankees les habitants des Etats-Unis. S'ils préfèrent un autre nom qu'ils le disent. Nomme-t-on "Américains" les habitants des Etats-Unis du Brésil, "Européens" ceux d'Allemagne?

chiffres? Leurs exportations pour avril dernier se sont totalisées à \$321,000,000.00 et leurs importations à \$217,000,000.00 Pour une période de dix mois se terminant en avril toujours, puisque ce sont les chiffres que j'ai sous les yeux, leurs exportations se sont élevées à \$3,131,000,000.00 et leurs importations à \$2,095,000,000.00.

S'ensuit-il que les Yankees soient des modèles dans le commerce? Pas nécessairement. Un trait rapporté par un marchand de gros de Montréal jette un jour lumineux sur la méthode et l'esprit commercial yankee. "Il me tarde, disait-il, au cours de la guerre, de reprendre mes relations avec les maisons européennes. Depuis que je fais venir ma soie et ma laine du Japon et des Etats-Unis j'ai constaté que dans ces pays l'échantillon est rarement conforme à la marchandise. Aussi quand je vais faire mes achats à New-York, je m'y rends avec des assistants et nous mettons, là, nous-mêmes, dans les malles la marchandise achetée." ⁴

Le succès du commerce et de l'industrie des Etats-Unis, comme celui de l'Allemagne, n'est-il pas dû tout simplement à la fabrication et à l'écoulement de marchandises à bon marché, quelle qu'en soit la qualité? Je le crois. Et il me semble qu'il se dégage de cette seule hypothèse une règle qui vaut la peine d'être exprimée.

Les industriels et les commerçants du Québec ne devraient mettre sur le marché que deux genres de marchandises: la marchandise à bon marché et la marchandise d'excellente qualité. Et encore faut-il que le produit recherché pour son prix modique ne se vende pas plus cher que la camelote yankee ou allemande et que celui qui est

⁴ Ce procédé d'affaires déplorable, quelque peu imité par nos marchands, porte une grave atteinte à notre réputation et paralyse le développement de nos débouchés trop restreints.

destiné à être acheté pour sa qualité soit justement apprécié de l'acheteur. C'est une erreur trop commune chez nous de vendre un produit domestique de qualité inférieure au prix d'un produit étranger de qualité supérieure. Il y a là matière à réflexion pour les membres des chambres de commerce et pour les législateurs qui fixent les taux d'accise et de douane.

La grande activité du peuple des Etats-Unis devait nécessairement porter les Yankees à jeter les yeux sur les richesses naturelles du Québec. Aussi trop longtemps a-t-on vu ces derniers venir chercher notre matière première et la transporter chez eux avec de gros bénéfices. Le gouvernement du Québec a enfin prohibé l'exportation de notre bois brut. Il lui reste à prendre les mêmes mesures pour empêcher nos entrepreneurs voisins de s'enrichir avec notre amiante. La *Gazette* faisait récemment observer que les industriels étrangers manipulant l'année dernière une valeur de \$12,000,000.00 d'amiante brut du Québec ont retiré de leur industrie \$82,000,000.00.

Fort bien, prohibons l'exportation de l'amiante brut, mais tenons compte de l'erreur commise dans le passé, et favorisons en même temps nos nationaux, les industriels québécois. La prohibition de l'exportation du bois brut avait à peine été sanctionnée que notre territoire fut envahi par les industriels étrangers. Allons-nous nous contenter indéfiniment de remplir les fonctions inférieures dans la manipulation de nos richesses naturelles? Ceux de nous qui voyagent dans le bas du Saint-Laurent sont humiliés autant qu'inquiétés par la multiplicité des établissements industriels dirigés par des financiers des Etats-Unis ou d'Angleterre, des Etats-Unis surtout. La liste de leurs firmes peut être allongée presque indéfiniment. Citons au hasard: Brompton Pulp Compagny, Howard-Smith.

Brown Corporation de la Tuque, Laurentide Pulp de Grand' Mère, les compagnies de la rivière Bersimis, de la Manicouaguen, de la rivière Sherdrake, le Hammer Mill du Cap Chat, la compagnie de La Madeleine, l'Ontario Paper Co de Mont-Louis, la Chicago Tribune de Shelter Bay.

Il faut de toute nécessité que nous nous emparions, avec l'aide du gouvernement de Québec, de l'industrie de chez nous. Si notre action est trop tardive il nous faudra livrer un jour un corps à corps avec l'étranger sur notre propre territoire. Et ce dernier, bien qu'il connaisse chez lui le paganisme, le lynch, la mort aux prêtres⁵, le divorce, et plusieurs autres prodromes de décadence, saurait bien alors, sous le prétexte d'ordre à rétablir, défendre avec les armes ses intérêts économiques, comme il le fait au Mexique et dans l'île de Haïti!

Satisfaits, sans doute, des bénéfices qu'ils retirent de l'exploitation de notre bien, les Yankees jettent de nouveau les yeux sur le Saint-Laurent. Ce qui rend leur projet troublant ce n'est pas tant les discours des impresarii Allen, du Kensas, Merrick et Barnes, de Chicago, ce n'est pas non plus l'intervention officielle du président Harding, c'est la recommandation qu'en font les délégués canadiens de la Commission des eaux limitrophes. Ces messieurs conseillent entre autres choses à leurs compatriotes l'internationalisation des parties exclusivement canadiennes du Saint-Laurent! Concéder à de plus forts que soi des droits égaux aux siens dans sa propre maison ne constitue pas précisément un acte de fine diplomatie! La politique canadienne c'est évidemment le creusement du canal de la Baie Geor-

⁵ Au cours des derniers mois de 1921 trois prêtres ont été assassinés aux États-Unis: en Californie, dans l'Alabama et à Lead, dans le Dakota-Sud.

gienne, comme la politique du Québec doit être une opposition inébranlable au projet des Yankees. Soyons reconnaissants à M. Taschereau, président du Conseil de nos Ministres, de sa ferme attitude sur ce point important.

Gardons jalousement les parties du Saint-Laurent sur lesquelles nous avons un titre exclusif, en maintenant dans le domaine international cette règle de notre code civil : "Celui dont l'héritage est traversé par cette eau peut en user dans tout l'espace qu'elle parcourt, mais à la charge de la rendre, à la sortie du fonds, à son cours ordinaire."⁶

L'attitude de l'Ontario dans cette controverse démontre bien une fois de plus l'incohésion de la confédération canadienne, cet assemblage d'Etats embryonnaires aux intérêts et aux tendances contraires.

C'est assurément le droit des Etats-Unis de nous faire telle sollicitation qui est de nature à favoriser leur développement. Consultons les mêmes voix dans nos rapports avec eux et avec les autres. Cette règle paraît d'ailleurs conforme à la saine philosophie: "Deum instituisse societatem ut hominum jura in ea protegantur."

Le congrès des Etats-Unis ne nous a pas consultés avant d'adopter la loi Fordney qui nous frappe si directement.⁷ Malgré le Tarif d'exception accordé à l'Angleterre cette dernière maintient l'embargo sur le bétail canadien. Tout récemment encore le gouvernement anglais voulait acquitter au cours normal du change de la livre sterling une dette contractée pendant la guerre! Sachons

⁶ Article 503 du Code Civil québécois.

⁷ Au cours des derniers onze mois le Canada a exporté aux Etats-Unis du sucre pour une valeur de \$2,257.00 contre \$9,058,362.00, pendant la même période l'année précédente. L'exportation du blé a été réduite de \$96,546,297.00 à \$13,460,555.00. Et celle de la laine de \$2,205,102.00 à \$52,312.00. — "Commercial Intelligence Journal" (l'ancien "Weekly Bulletin"), numéro du 20 mai 1922, page 772.

donc nous débarrasser de l'humiliante tendance qu'un long colonialisme a développée en nous et qui nous fait considérer l'intérêt ou le désir des autres lorsque nous déterminons notre point de vue économique. L'exemple d'autrui aurait dû nous instruire depuis longtemps.

* * *

L'esprit de la politique des Etats-Unis n'est pas contraire, on s'en doute bien, à leurs besoins économiques. Aussi sont-ils franchement impérialistes, malgré le caractère officiel républicain et démocrate du gouvernement. Voici en effet une république, supposée décentralisatrice, qui ne trouve pas mauvais d'être annexionniste et conquérante.

Et c'est le souvenir de l'annexion de l'Alaska, achetée de la Russie en 1867, qui nous revient à la mémoire. En 1898 les îles Philippines, Hawaï, Porto-Rico et Guam passent au harem de l'Oncle Sam. En 1900 c'est le tour des îles de Samoa. Seize ans plus tard le même Oncle va chercher les îles de la Vierge, sans sourciller, après avoir loué à perpétuité, en 1903, la zone du canal de Panama. Et si les prétentions japonaises n'eussent pas été aussi fortes sur la petite île de Yap, au lieu de consentir à une possession indivise avec le Japon, on peut être assuré que le gouvernement démocratique et républicain des Etats-Unis aurait ajouté une île nouvelle à sa collection. Sans peut-être même s'en douter, les habitants de l'île de Yap auraient eu le bonheur de vivre officiellement à l'ombre du drapeau étoilé.

En rapprochant ces conquêtes des événements qui ont marqué la formation du territoire continental des Etats-Unis, les dernières annexions nous apparaissent bien comme

la suite naturelle de leur développement depuis la proclamation de leur indépendance.⁸

En 1920 le président Wilson reconnut dans un message adressé au Congrès que les Philippines, en maintenant chez eux un gouvernement stable, méritaient l'indépendance politique. Les îles Philippines ont toujours été depuis privées de la liberté, et elles le seront longtemps encore.

Si le gouvernement des Etats-Unis ajourne le problème philippin il s'occupe par contre de Haïti et Saint-Dominique. Déjà maître de Porto-Rico, il se croit tout désigné pour maintenir l'ordre intérieur de l'île voisine. Comment cet acte de charité internationale sera-t-il récompensé? Le gouvernement acceptera pour ses bons services de l'or, du platine, de l'argent, ou peut-être de la canne à sucre.

Ce qui paraît plus intéressant c'est la nature de l'occupation. Les pièces officielles venant de Haïti jusqu'à nous sont assez rares. Les journaux nous en ont toutefois transmis une récemment. C'est un bout du discours prononcé à Port-au-Prince par le sénateur Mc Cormick, de l'Illinois, en sa qualité de président de la commission d'enquête sur l'occupation de Haïti. "Nous sommes venus comme amis impartiaux et loyaux, dit M. McCormick, animés par un esprit de collaboration pour chercher une base économique et politique pour le progrès futur de Haïti et pour découvrir et assurer les moyens de maintenir parmi vous l'ordre social et administratif, la paix, la justice l'éducation et la prospérité."⁹

⁸ En 1803 les Etats-Unis acquièrent le territoire français s'étendant de la Louisiane au Montana; en 1819 la Floride, alors terre espagnole; en 1842 le Maine par le traité d'Ashburton; en 1845, puis définitivement en 1870 l'Etat libre du Texas. Et l'on connaît l'histoire récente du traité de Londres de 1903 où Lord Alverston sacrifia la frontière de l'Alaska.

⁹ Le *Devoir*, 1er décembre 1921.

Ce discours a, paraît-il, été prononcé en présence du général d'Artiguenave, président de la république. Qu'a ressenti ce malheureux président? Quelle fut l'expression de sa pensée? car le général prit la parole après M. McCormick — le service de la presse associé ne nous le dit pas. — Maintenir en pays étranger "l'ordre social et administratif, la paix, la justice, l'éducation et la prospérité" n'est-ce pas se substituer proprement au pouvoir établi? Puisque les soldats des Etats-Unis se conduisent déjà à Haïti comme en pays conquis, il reste peu de chose à dire au gouvernement de Washington pour compter une nouvelle colonie. Il trouvera bien un jour une formule obscure, à double sens, pour faire part officiellement aux gouvernements étrangers de sa dernière conquête. "The world is safe for democracy!" M. Wilson fut, à la vérité, un mauvais prophète.

* * *

Ne perdons pas, nous, notre temps à prophétiser, à nier la possibilité d'une évolution historique prochaine au Canada, ou à la prédire en spécifiant que ce sera l'annexion aux Etats-Unis, l'indépendance canadienne ou l'indépendance québécoise. Développons avec méthode et constance toutes les forces et toutes les ressources de notre famille ethnique. Quelle que soit la prochaine transformation politique, elle ne sera que transitoire si elle ne permet pas au Québec de prendre place dans le monde international en qualité d'Etat souverain français d'Amérique.

Tout nous porte à conclure à la nécessité de cet aboutissement final; la croyance, généralement répandue chez nous, à une mission providentielle de notre peuple catholi-

que et français,¹⁰ le désir légitime de liberté qui existe dans l'âme de toute vaillante collectivité,¹¹ le sens de la dignité nationale, nos intérêts religieux, politiques et économiques dans le monde, et enfin le mauvais et faux esprit de nos coassociés anglais de la confédération — mauvais, parce qu'ils n'ont jamais consenti à nous traiter en égaux, faux, parce qu'ils n'ont pas fait du Canada leur unique patrie. La faillite de la confédération est complète du point de vue des Canadiens français. Après avoir été forcés de payer l'impôt du sang dans une intervention armée que la majorité de notre collectivité n'a jamais approuvée, nous payons à l'Etat des contributions énormes pour solder les frais de la même intervention et pour rétablir l'équilibre des finances publiques rompues par des entreprises de chemins de fer dont nos coassociés anglais sont seuls responsables. Sous la Confédération, comme sous l'Union, nous payons les dettes de ceux qu'il est convenu d'appeler les maîtres de la finance et des affaires. Nous rendons-nous compte enfin de la duperie dont nous sommes les victimes ?

Oui, développons toutes nos ressources matérielles, intellectuelles et morales dans le sens de la souveraineté. L'union des volontés tendant vers un but défini nous donnera bien vite la souveraineté intérieure, qui, elle, n'a besoin de la sanction d'aucun pouvoir.

Mais quelles relations pourrons-nous jamais entretenir avec les Etats-Unis, surtout si l'on tient compte de leur politique ? Nous pourrons avoir avec la république voisi-

¹⁰ Gailly de Taurines le note dans son livre: "La Nation canadienne."

¹¹ Surtout si cette collectivité devient imposante par le nombre, comme c'est le cas de la nôtre. Dans une étude sur le Canada français M. le Chanoine Chartier explique comment nous serons vraisemblablement 4,000,000 dans Québec en 1941 et 8,000,000 en 1971 — *La Revue Trimestrielle* de décembre 1921.

ne tous les rapports de peuple à peuple, d'Etat à Etat si nous prenons les moyens nécessaires pour atteindre notre fin. Résumons-les.

Auparavant me serait-il permis de rappeler aux timorés que celui qui nous inquiète est parfois plus inquiété que nous-mêmes? Les Etats-Unis quoique jeunes ont tous les signes de la décadence: l'irréligion, la corruption des mœurs, la ruine des familles par le divorce, le lynch, les divisions intestines entre blancs et noirs, entre capitalistes et ouvriers, l'absolutisme de la ploutocratie, le réveil des races non-anglo-saxonnes,¹² la trop grande étendue de territoire. Ne posons pas en principe que nous sommes faibles et devons demeurer faibles et que les autres sont forts et qu'ils demeureront toujours forts.

C'est la mentalité anglo-saxonne qui domine aux Etats-Unis; il faut faire preuve de force avec nos voisins. Nous serons forts dans la proportion où nous serons maîtres de nos richesses naturelles, en particulier de l'amianté, de la pierre calcaire, de nos forces hydrauliques, de l'exploitation des forêts, de l'industrie laitière et sucrière, de la culture du tabac, de la production des fourrures, de nos pêcheries, de notre commerce,¹³ de notre agriculture.¹⁴ Disposons enfin les routes, les chemins de fer, les usines de manière à favoriser la défense nationale.

¹² Il y a trente pour cent d'Allemands dans l'Etat du Wisconsin, près de vingt-cinq pour cent dans les Etats de New York, d'Illinois, d'Iowa et de Missouri — *"L'Action française"* no de janvier, page 13.

¹³ Mais le marchand a besoin de la collaboration de l'acheteur. L'"Avenir du Nord" estimait récemment que la ville de Saint-Jérôme verse annuellement \$75,000.00 à la maison Eaton de Toronto — *Le Devoir*, 6 mars 1922.

Les juifs s'établissent dans nos campagnes et nos compatriotes sont assez sordides pour les faire vivre, quoique après enquête faite au cours des deux derniers étés j'ai constaté que les marchands juifs ne vendent pas leurs marchandises à un prix plus bas que nos gens.

¹⁴ Les juifs ne sont pas agriculteurs, mais peu à peu un certain nombre le deviendront si on les laisse se multiplier dans nos campagnes.

Faisons-nous connaître à l'étranger, c'est le premier pas vers les alliances. Québec devrait s'intéresser aux congrès de l'Union panaméricaine. Songeons-y dès maintenant, en nous plaçant, si l'on veut, au seul point de vue de nos relations commerciales. Le cinquième congrès de l'Union se tiendra à Santiago en mars 1923. Pourquoi n'y aurait-il pas au Chili l'an prochain un représentant au moins officieux des intérêts québécois? Pourquoi encore Québec ne serait-il pas représenté à Buenos-Ayres et à Rio-de-Janéiro comme à Washington ou à New-York et à Paris?

On ne saurait nier l'évolution constitutionnelle qui se produit nécessairement dans tous les pays. En Angleterre, comme ailleurs, peut-être plus qu'ailleurs, la coutume constitutionnelle évolue; le cabinet a été défait récemment sans juger à propos de remettre sa démission au roi. Les Dominions évoluent aussi. De l'aveu de M. Lloyd George ils sont "devenus de vraies nations, et se tiennent maintenant à côté du Royaume-Uni comme d'égaux partenaires."¹⁵ Pourquoi l'état constitutionnel de Québec n'évoluerait-il pas lui aussi? Et pourquoi pas dans le sens de nos intérêts?

Il y a un peu plus d'un an les fabricants de papier yankees, constatant qu'avec le cours du change d'alors les fabricants norvégiens, suédois, hollandais et allemands, pouvaient vendre leur produit aux Etats-Unis à un prix moindre que le coût de revient, demandèrent au Congrès d'imposer une taxe spéciale de \$15.00 la tonne sur le papier étranger, sauf sur celui du Canada. L'exception faite en notre faveur était due au fait que nous fournissons plus de 40 pour cent de la consommation yankee.

¹⁵ Discours à la conférence impériale — *Le Devoir*, 21 juin 1921.

Avec son seul amiante, et son papier le Québec pourrait facilement obtenir des Etats-Unis une entente favorisant en retour le producteur, l'éleveur et le consommateur québécois. L'Etat français que nous sommes, parvenu à la souveraineté et, même dans les conditions actuelles, en étendant un peu ses prérogatives constitutionnelles, en les faisant évoluer dans le sens de ses intérêts, pourrait fort bien s'entendre avec un puissant voisin. Il suffirait d'y mettre de l'intelligence et de la fermeté.

Cela ne veut pas dire que la formule de nos relations extérieures doit être: la force, et rien que la force. Non, en latins et en catholiques choisissons plutôt le mot d'ordre de Son Eminence le Cardinal Amette au Comité catholique des Amitiés françaises à l'étranger: "*Curam habe de bono nomine.*" Prenez soin de votre bon renom. Le Cardinal ajoutait: "cette recommandation s'adresse aux nations non moins qu'aux individus."

La balance du commerce québécois est favorable¹⁶ et nos exportations, considérables.¹⁷ Il est donc possible d'établir à l'extérieur des relations commerciales fort intéressantes pour les étrangers.

Si à ces liens économiques nous faisons valoir auprès de la France et des républiques latines de l'Amérique méridionale, les avantages de la solidarité du sang et de la sympathie, nous trouverons assurément de précieuses alliances économiques et politiques. Napoléon III expliquait jadis au général Forey, commandant en chef du corps expéditionnaire français au Mexique, que la France

¹⁶ Nos importations s'élevèrent en 1921 à \$362, 495, 158.00, et nos exportations, au cours de la même année, formèrent un total de \$461, 497, 001.00 — Annuaire statistique de Québec, 1921.

¹⁷ La proportion des exportations du Québec comparée à celles du Canada entier fut de 50.2% de 1869 à 1873, et de 43.4% de 1917 à 1921 — Annuaire statistique de Québec, 1921.

en intervenant en ce pays se proposait: "1° de mettre obstacle à l'absorption de cette partie de l'Amérique par les Etats-Unis; 2° d'empêcher que la grande fédération anglo-saxonne ne devienne l'unique intermédiaire et le seul entrepôt pour les denrées et le commerce du continent nord-américain; 3° de rétablir le prestige de la race latine en Amérique; 4° d'accroître l'influence de la France au moyen de l'établissement au Mexique d'un gouvernement plus sympathique à ses intérêts."¹⁸ Les mêmes motifs justifient aujourd'hui la France et les républiques latines du Sud de favoriser la formation d'un Etat français en Amérique.

* * *

Je ne puis terminer cet article sur l'Etat français du Québec et les Etats-Unis sans dire un mot des Franco-Américains. Le souveraineté du Québec n'aurait sur eux aucun effet direct; mais il semble évident que si leurs compatriotes d'origine italienne, polonaise ou suisse se ressentent du prestige et de la gloire dont peut jouir dans le monde leur patrie d'origine, tout ce qui s'ajouterait à la grandeur du Canada français ne pourrait être que bienfaisant à nos frères de là-bas. Ils peuvent beaucoup, du reste, pour nous préparer de bonnes relations entre leur pays et le nôtre et nous ne l'ignorons point. Que les Franco-Américains aient cette assurance: nous nous appliquons à les comprendre toujours mieux, évitant de demeurer plus longtemps à leur égard dans l'erreur où la France est tombée elle-même à notre endroit. Nous ne les considérons plus comme des émigrés ayant toujours besoin de notre tutelle et de nos conseils. Ils sont maîtres de leurs destinées.

¹⁸ Le Droit international — par Charles Calvo.

Toujours il nous est agréable de recevoir les Franco-Américain dans le Québec et nous invitons tout spécialement leurs fils à faire ici des études utiles, comme la France invite elle-même tous les Français par le sang et la culture à recevoir chez elle les leçons de ses maîtres. Nous allons à eux pour les mieux connaître et pour être mieux connus d'eux pour réaffirmer une vieille alliance morale au bénéfice de la civilisation française en Amérique.

Par le moyen de l'organisation économique, qui fit du Zollverein un levier politique, préparons l'accomplissement de cette prophétie de Louis Fréchette :

“La plante qui va naître étonnera le monde

“Car, ne l'oubliez pas, nous sommes en ce lieu

“Les instruments choisis du grand oeuvre de Dieu.”¹⁹

Anatole VANIER.

¹⁹ Ce n'est assurément pas à l'état de colonie que nous accomplirons quelque chose de remarquable dans le monde, ni même en Amérique, où tous les pays possèdent la souveraineté, sauf le nôtre.

Du 16 au 19 février 1922 s'est tenue à Heidelberg ce que les Allemands ont appelé “une véritable semaine alsacienne.” On pourra voir par cet extrait du discours du professeur Oncken qu'en Allemagne même on se soucie de l'avenir politique des Germano-Américains. Et nul ne saurait dire à quoi peut aboutir le problème des races dans la grande république :

“L'idée centrale du discours d'Oncken fut que le peuple allemand a une sorte de vie double; il y a une civilisation allemande et il y a un Etat allemand, dont les limites ne coïncident pas et n'ont jamais été plus distantes qu'à l'heure actuelle. Au delà du monde clos que constitue l'Etat allemand, vit un autre monde allemand formé par toutes les races de civilisation germanique, qui glissèrent en dehors des frontières du Reich. C'est, autour de l'Allemagne, un invisible “imperium germanum.” Entre ces rameaux dispersés, Tyrol méridional, Burgenland, Carinthie, Sturie, Allemands des Etats-Unis, etc., et l'Allemagne, il existe une communauté de culture supérieure à toutes les frontières. C'est dans ce même et large cadre qu'il faut placer le problème alsacien-lorrain; il n'est qu'un aspect symbolique de la double existence de l'Allemagne.”

“THÈMES SOCIAUX”

Mgr L.-A. Paquet vient de publier un nouveau volume d'études et d'appréciations¹ qui ne le cède en rien aux autres ouvrages que nous tenons déjà de sa plume théologique si experte à appliquer aux problèmes de chez nous les éternels principes du dogme et de la morale catholiques.

Sur divers thèmes sociaux, il promène la lumière évangélique ; et de son humble cellule du Séminaire de Québec, il continue de répandre l'enseignement de l'Eglise et du Pape sur les questions qui sollicitent l'attention de la nation canadienne aussi bien que celle de tous les peuples. Il se penche sur le corps social pour constater quelques-uns de ses maux et lui appliquer les remèdes opportuns.

L'individu ne peut pas vivre pleinement sa vie humaine, s'il est isolé de ses semblables ; et pour tendre efficacement à la complète réalisation de l'idéal humain, il a besoin du concours de tous ses frères ; il doit profiter de tous les avantages de la vie sociale pour satisfaire aux besoins les plus légitimes et les plus profonds de son intelligence, de sa volonté, de sa sensibilité. Vivre en société, c'est une condition indispensable posée par la nature à tout individu qui veut vivre en homme et réaliser l'épanouissement de sa vie personnelle.

Dans ce tout organique et vivant chacun doit apporter sa part de richesses intellectuelles, morales et matérielles ; chacun agit en être raisonnable et libre, travaille, se nourrit,

(¹) *Etudes et appréciations. Thèmes sociaux.* par Mgr L.-A. Paquet, 1922, 1 vol. prix \$1.00. Imprimerie franciscaine missionnaire. Dépôt général à L'Action Française, 369 rue St-Denis, Montréal.

s'habille, s'abrite, se repose même et se divertit et contribue à sa manière au bien commun sous la direction de l'autorité sociale.

Ce que pense saint Thomas sur cette question, Mgr L.-A. Paquet avait plus que tout autre, des titres pour le dire à ses compatriotes. Sa longue intimité avec l'angélique de l'école lui a rendu familière la pensée intégrale du maître incomparable. Il a scruté tous ses écrits. Aussi bien il ne manque pas de nous dire avec quelle hauteur de vue et quel sens profond de la réalité, le théologien du Moyen-âge arrive à une conception vraiment humaine de la vie sociale.

Deux choses, enseigne saint Thomas, contribuent au bonheur temporel de l'homme. "L'une qui est capitale; c'est une vie vertueuse, car la vertu gouverne les conditions de l'existence. L'autre qui est secondaire et comme instrumentale, laquelle consiste dans une qualité suffisante de biens matériels dont l'usage est requis pour la pratique de la vertu". Voilà donc les deux objectifs subordonnés l'un à l'autre, où doivent tendre tous les efforts de toute bonne administration politique. Et Mgr Paquet qui a sa manière d'être canadien, d'aimer notre patrie, notre histoire et notre vie, soumet à ses lecteurs des considérations que tous les citoyens du Canada pourraient méditer sérieusement pour établir d'abord chez nous la paix nationale dans la justice et la charité.

"Mais, dans la société, ni les biens de l'ordre spirituel ni ceux de l'ordre matériel ne peuvent suffisamment s'acquiescer au milieu des conflits extérieurs et des luttes fratricides. L'un des premiers devoirs de l'autorité séculière, est donc d'établir les peuples dans l'unité d'une paix solide et féconde, de repousser les assauts du dehors, de redresser les griefs, de corriger les abus, de courber les volontés sous

tribut l'empire d'une salubre discipline. Dans la pensée du Docteur Angélique, rien n'est plus contraire au vrai patriotisme que la conduite de ceux qui par leurs injustices et leurs vexations, alimentent les conflits de races et de langues, et l'antagonisme des classes sociales. De même, dit-il, que l'homme ne peut rien faire de bien sans l'union des parties qui le composent, de même un peuple qui n'a pas l'unité de la paix, est entravé dans sa marche par les divisions intestines." (page 49)

* * *

Pour répondre aux désirs, soit des organisateurs de congrès, soit des dirigeants de Semaines Sociales, Mgr Paquet fut amené à parler de l'action sociale du Tiers-Ordre, de l'action sociale catholique, de l'organisation professionnelle, de la participation ouvrière, du rôle social de l'Etat.

On sait bien à qui recourir quand il s'agit de faire pénétrer dans la conscience de tous les catholiques les idées élémentaires du christianisme, et de mettre à la portée des nôtres les enseignements des souverains pontifes. Et l'on n'est jamais déçu. Le 24 décembre 1919, dans un discours au Sacré Collège, Benoit XV qui, pendant son pontificat de sept ans, s'efforça de rendre possible avec les peuples "une paix juste et durable", disait: "Aujourd'hui, c'est entre les concitoyens une nouvelle et plus implacable guerre: guerre d'envie et de haine aveugle." Déplorant cette "lutte pour le partage des biens qui met aux prises les diverses classes de la société, lutte si acharnée qu'elle menace déjà d'aboutir à une catastrophe universelle" il en condamne les auteurs. Ce sont d'abord les spéculateurs qui se sont injustement enrichis. "Une guerre prolongée, déclare-

t-il, est venue exaspérer encore cette haine entre les classes en raison surtout de ce qu'elle a imposé à la masse un intolérable renchérissement de la vie, tandis qu'elle procurait brusquement à de très rares privilégiés des fortunes colossales." ¹ Et précisant encore, le Pape ajoute dans ce même *Motu proprio* : "A l'heure où les rivalités que nous avons signalées mettent aux prises riches et prolétaires, un grand nombre d'hommes semblent vouloir surexciter la haine des pauvres par un luxe effréné qu'accompagne la plus révoltante corruption." Mais dans son amour de l'équité, Benoit XV réprovoe également les agents de haines civiles que sont les flatteurs plus ou moins intéressés des passions populaires: c'est ainsi que, dans une lettre à l'évêque de Bergame, il blâme sévèrement ceux "qui iraient jusqu'à exciter davantage l'animosité du peuple contre les riches" et il demande "aux prolétaires de veiller à ne pas mettre leur foi en péril par des revendications exagérées."

Toujours à l'affût de la pensée romaine, Mgr Paquet devait faire écho à tous ces accents pour prêcher la paix sociale et en indiquer les bases justes. Il revient à l'immortelle encyclique *Rerum novarum* dont il vulgarise les enseignements. Il travaille à sa manière à la formation des syndicats nationaux et catholiques. Lord Ashbourne croyait "que des routes nombreuses et variées peuvent mener des penseurs et des travailleurs divers au même rendez-vous." Il ne se trompait pas. Les membres du clergé qui sont dans le ministère actif et qui considèrent avec le Pape, "comme une de leurs obligations de se consacrer le plus possible à la science et au mouvement social par l'étude, le contrôle ou l'action" sont très heureux de l'apport apporté par notre éminent théologien à la paix sociale, parce qu'il veut bien

(1) *Motu proprio* du 25 juillet 1920, sur le Patronage de Saint-Joseph.

mettre à l'honneur les théories qu'ils s'efforcent de réduire en pratique.

"Toute réflexion, disait Renan, qui transporte l'homme hors du cercle étroit de son égoïsme est salutaire et bonne pour l'âme, quel que soit le tour que prennent ces réflexions." Tous les catholiques doivent sortir d'eux-mêmes pour jouer leur rôle dans la défense de la civilisation chrétienne, pour le maintien en particulier de cet ordre social que l'on a remarqué dans la province de Québec. Il fait bon de se sentir disciples de notre maître canadien de Québec pour lequel nous entretenons un culte de respect et d'honneur et de songer qu'il travaille avec nous tous pour répandre la lumière sur la route dans laquelle nous devons engager nos pas. Qu'il parle de bolchévisme ou d'assistance publique, qu'il dénonce l'impérialisme sans foi ni loi, il nous montre les écueils que nous devons éviter pour ne pas compromettre le patrimoine que les aïeux nous ont légué.

Puissions-nous tous ne faire qu'un coeur et qu'une âme dans le corps social du Christ pour vivre toujours et défendre sans relâche notre vie dans son intégrité catholique, dans son intégrité française!

Abbé Philippe PERRIER.

NOTRE ORIGINALITÉ

Qui n'a entendu, sur des lèvres bien canadiennes-françaises, de ces boutades lassées, presque amères: "Bah! nous manquons d'originalité. Nous sommes un peuple sans caractère. Pas un signe au front qui marque la prédestination de l'être pour les nobles survivances, pour la gloire du grand art." Ainsi pensent et parlent ceux qui ne croient ni à l'avenir de notre race ni à celui de nos lettres.

Ces pessimistes ont-ils jamais regardé autour d'eux? Ont-ils jamais porté leurs regards quelques verges seulement au-delà de l'ombre très aristocratique que projette leur hautaine tour d'ivoire? Oh! sans doute, nous ne portons pas à la figure de notre âme les traits augustes et profonds des races millénaires. Et l'étonnant, ne serait-ce point qu'on pût les trouver au visage d'un peuple qui atteint à peine l'âge de l'adolescence? Mais si ces traits nous manquent, n'est-il rien vraiment qui nous distingue, qui nous fasse un visage, une âme à part dans la famille des peuples? Si, après trois cents à peine que nous sommes nés, l'originalité souveraine, définitive, n'a pas buriné en nous ses traits vigoureux, est-ce à dire qu'aucune ébauche d'originalité ne laisse transparaître son premier dessin à la physionomie de notre âme? Est-ce à dire surtout que les conditions matérielles et morales nous manquent de nous faire un esprit qui nous soit propre?

J'ouvre les yeux, je regarde autour de moi; je regarde plus loin que moi, là-bas, aux confins extrêmes de ce pays québécois que la Providence nous a assigné comme patrie. Et s'il est vrai que l'originalité d'une race est faite en premier

lieu du reflet du milieu, de l'image particulière imprimée en nous par le pays, est-ce que la patrie canadienne-française ne nous projette rien qui soit caractéristique? Ailleurs, aux abords du golfe, sur les rives du Pacifique, ils ont peut-être le même pittoresque, les mêmes paysages variés: des plaines se mêlant aux montagnes dans un accord suffisamment harmonieux; peut-être en ces portions extrêmes du pays canadien, en ces régions que baigne la mer, le climat est-il ou plus chaud ou plus brumeux, moins propre, en conséquence, à maintenir l'équilibre d'un tempérament. Ailleurs encore, dans les plaines de l'Ouest, ils ont la monotonie solennelle et impressionnante des vastes espaces qui s'achèvent à l'horizon dans la même ligne uniforme. Mais, par cela même, j'en ai peur, la monotonie des aspects fera les hommes tout pareils, leur mettra au front un trait profond, sans doute, mais un seul; et gâtera, pour sûr, la richesse des tempéraments qui est faite de dons variés richement nuancés, se balançant dans l'équilibre parfait. Nous, les enfants du Québec, quel visage, quels dons trouvons-nous maintenant à notre pays, au cadre terrestre où s'est éployée notre race? Le pittoresque est ici plus varié; nous avons de la plaine et des montagnes; une plaine magnifique, celle du Saint-Laurent, celle, où depuis le temps de Champlain, nos pères ont travaillé à asseoir les fondements de notre avenir. Mais il y a aussi vers le Nord, nos Laurentides dont la ligne bleue met du rêve un peu partout dans notre ciel, depuis les régions au-delà du Saguenay jusqu'aux rives de l'Outaouais. Nous avons surtout notre fleuve royal. Nos voisins d'Ontario possèdent, en vérité leurs grands lacs, bassins superbes, mais fermés ou à peu près et qui exposent un peuple à se replier sur soi-même, à se mirer en ses grands miroirs et peut-être à s'y complaire. Nous, notre joyau est un fleuve,

c'est-à-dire un grand courant en marche vers la mer; il met du mouvement, de l'élan dans le paysage de la patrie. Il invite nos esprits à sortir d'eux-mêmes, de leur égoïsme, pour s'élancer aux nobles chevauchées, aux ardentes conquêtes morales. Puis, si nos hivers sont durs, nos automnes, nos printemps sont beaux; nos étés sont chauds. Notre ciel ignore les longues brumes et les longues molleses des chaleurs tropicales. Et voilà qui maintient l'âme de notre race dans une saine vigueur, dans un bel et solide équilibre.

Nous nous souvenons ensuite que voici bien quelque trois cents ans que ce pays, avec ses influences très particulières, agit sur un type de race française. Celui-ci ne s'est pas mis en garde contre la terre québécoise, ne lui a pas trouvé que des imperfections, des laideurs, mais l'a choisie, l'a aimée comme son foyer, sa terre d'élection; il s'est laissé façonner par elle autant que de ses rudes mains elle le façonnait. Mais alors croit-on que dans cette longue existence l'un près de l'autre, dans ces fiançailles de la terre et de l'homme, l'homme n'a rien pris de la patrie, ne porte point sur sa figure et en son âme quelques traits de l'auguste beauté?

On connaît la page délicieuse de J. Lemaître sur l'amour de la patrie. Lemaître a regardé "l'harmonieux et noble paysage des Champs-Élysées;" il a lu quelque livre subtil d'un de ses compatriotes; dans la province, au foyer de famille, il a senti autour de lui "les vertus héritées," la patience, la bonté de cette race dont il est issu; d'une courbe de la rive il a embrassé la Loire étalée et bleue comme un lac, avec ses prairies, ses peupliers, ses flots blonds, ses touffes d'osiers bleuâtres, son ciel léger, la douceur épandue dans l'air et non loin, dans ce pays aimé des anciens rois de France, il a aperçu "quelque château ciselé comme un bijou."

Et l'écrivain conclut avec amour: "Je songe que la patrie, c'est tout ce qui m'a fait ce que je suis; ce sont mes parents, mes amis d'à présent et tous mes amis possibles; c'est la campagne où je rêve, le boulevard où je cause, ce sont les artistes que j'aime, les beaux livres que j'ai lus. La patrie, je ne me conçois pas sans elle, la patrie, c'est moi-même au complet."

Pouvons-nous penser qu'un peu de cette ressemblance, de cette parenté physique et spirituelle, célébrée par le grand écrivain s'établit, s'affirme peu à peu entre nous et le pays de Québec? Sans doute les paysages élyséens, les flèches gothiques, les silhouettes gracieuses des vieilles constructions féodales ou des châteaux renaissance se font rares à nos horizons. Si nous possédons de grands et riches paysages physiques, pouvons-nous dire que chez nous, les paysages moraux les égalent en beauté, en puissance de rêve et de pensée?

* * *

Ici encore je dis: regardons.

Notre pays est un pays catholique et français. Cela seul, si je ne me fais illusion, dit déjà quelque chose. En est-il beaucoup de ce caractère en notre vaste Amérique? Et si de pareils reliefs nous échappent, est-ce la faute des choses ou la faute de nos yeux qui ne savent pas voir ou qui reportent sur toutes les réalités le voile déformateur de leurs souvenirs livresques?

Notre pays est un pays catholique. Quand je le parcours d'un village à l'autre, je m'aperçois que ce premier caractère projette sur nos horizons un trait déjà fort et beau: la ligne de nos clochers.

Nos clochers, ils dominant tout dans nos villes comme dans nos champs. Rien ne monte plus haut que leur élan

et ils attestent, a dit l'un de nos écrivains; "la hauteur des croyances dans les âmes." Regardons encore: ces clochers élèvent dans les airs un signe, un symbole: la croix. Et cette croix, il faut bien le dire, elle n'appartient qu'aux clochers québécois. Elle est nette, claire, franche comme une phrase latine ou française; ailleurs elle se charge de traverses étranges; on dirait qu'elle a honte de paraître si haut, qu'elle fait effort pour se dissimuler. Chez nous, c'est la croix latine, c'est la croix tout court que le prêtre nous a mise au front, à l'instant du baptême; et nos clochers l'arborent franchement, hautement, sans respect humain. Du reste, voyez à leur fine pointe, cet autre symbole qui entend marquer l'espèce de vaillance dont s'entoure chez nous, la profession de foi catholique: le coq gaulois s'est perché là-haut pour chanter à la française, un peu en panache, avec une sorte de fierté légère, aérienne, la confession du credo.

Mais les clochers qu'on voit de tous les points de la paroisse, ont aussi une voix que l'on entend de partout. Et par là l'église est bien, chez nous, le coeur de chacune de nos petites communautés sociales. Le coeur, cela veut dire que, par l'Eglise, la vie reflue jusqu'aux membres les plus éloignés; et cela veut dire encore que, de ces membres eux-mêmes, par un mouvement de retour, la vie revient à l'Eglise. Oui, tels sont bien les échanges mystérieux qui, par nos clochers, beaucoup mieux que par une station de radio-télégraphie, se font, de l'église aux fidèles et des fidèles à l'église. La voix des clochers porte au loin des messages de foi, d'espérance. De loin, on lui répond par la prière, par un élan de charité qui, dans les plus modestes tabernacles des plus pauvres églises de chez nous et chez nous seul, va réjouir le Christ solitaire, et maintient entre Lui et les plus simples et les plus pauvres des hommes, la haute et

personnelle amitié d'un Dieu. Mieux que cela. Il semble que pour se sentir moins éloignés de l'église et de son clocher, nos pères aient voulu en multiplier les miniatures à travers leurs champs, le long de leurs routes. Ils y ont élevé la croix des chemins, croix franche, celle-là aussi, et, comme celle du clocher, surmontée du symbole de la race: le vieux coq gaulois.

Ne sont-ce pas là des caractéristiques, et de vraies et de belles?

M. René Bazin écrivait un jour: "J'ai aperçu, enveloppé d'ormeaux, un clocher fin, tout blanc, d'où partait l'angelus du soir et j'ai dit: "Puisque mon Dieu est là présent, les Canadiens sont tout autour." Les Canadiens sont tout autour! Fine réflexion qui marque bien l'attraction, la force d'aimant que les clochers exercent sur nos âmes, mais qui indique aussi un autre élément de nos paysages religieux. Voyons bien ce qui chez nous se groupe autour des églises. Sont-ce des contreforts qui viennent se placer là pour soutenir le temple? Oui, c'est un peu cela: c'est une magnifique germination spirituelle que l'Eglise, par sa seule puissance fécondante, a fait pousser autour d'elle. Je vois là des écoles, des couvents, des hospices, des hôpitaux: autant de monuments surmontés eux-mêmes de la croix et où la vie de l'Eglise reflue plus abondante comme en ses artères maîtresses. Et cela encore est spécial au Canada français. Si nous pénétrions dans ces hautes maisons si hospitalières, elles nous apprendraient que là s'affirme en outre une façon bien à nous de connaître, d'aimer et d'instruire l'âme des petits enfants; que là on y comprend et on y aime le pauvre, le souffrant, comme nulle part ailleurs on ne le fait en ce pays. Et si Maurice Barrès a consacré tout un chapitre de son *Génie du Rhin* à faire voir ce que la charité française, parce que catholique,

avait apporté de noblesse plus fine, de moeurs plus douces aux pays rhénans, croit-on que tant d'admirables communautés, tant de femmes et d'hommes consacrés à Dieu et qui dispensent l'aumône du verbe et de la charité au Canada français ne lui font pas une noblesse d'essence très haute et très spirituelle? Comme toujours, hélas! je ne m'arrête qu'à des traits de surface, qu'à des lignes plus générales. Il faudrait aller plus outre, pénétrer plus profondément dans nos moeurs, voir ce qu'y a déposé partout le catholicisme, ce qu'il y a mis de son parfum, ce qu'il a commandé aux attitudes de nos pères.

Mais notre pays, ai-je dit, est aussi un pays français. Glorieuse note qui, comme les autres, ajoute son trait au paysage moral. Sommes-nous vraiment comme tout le monde? Existe-t-il au Canada un type français bien caractérisé, bien marqué à une effigie particulière?

Je n'insiste pas sur les traits physiques en train pourtant de se dessiner avec leur ligne, leur relief et qui n'ont nullement besoin du microscope pour être reconnus. Je préfère écouter parler autour de moi.

Depuis la côte du Labrador, depuis le roc de Percé jusque là-bas, au-delà du Québec, jusque dans la péninsule ontarienne, sur une étendue de plus de quatre cents milles et qui va de chaque côté du fleuve jusqu'à quarante, soixante, quatre-vingts milles dans les terres, une seule langue résonne sur les lèvres humaines, langue qui est faite de vocables français bien authentiques, d'une source intégralement pure, qui traîne pourtant dans son flot clair, quelques fragments de métal plus ancien, nos vieux mots, traits de race, savoureux archaïsmes qui font dire aux voyageurs superficiels, aux découvreurs d'Amérique, que nous parlons un patois normand du XVIIe siècle. En quel coin de ce continent trouve-t-on un autre territoire de langue et

de la culture française? Et la race d'où nous sommes issus et la langue que nous parlons ne vont-elles point marquer à jamais cette terre d'un caractère impérisable?

Au besoin, son histoire seule, la marquerait du sceau immortel. Ah! notre histoire! je sens que je serai impuissante à faire entendre comme il convient cette grande voix souveraine et mystérieuse, voix de lyrisme et d'épopée!

Vous qui daignez me lire, vous êtes passés, une fois au moins, devant le monument de Dollard, celui de Jeanne Mance, de Maisonneuve; vous êtes partis, un de ces jours, errer comme font les poètes, le long de la vieille rue tortueuse de Montréal, la rue Saint-Paul, qui fut autrefois le centre de Ville-Marie. Vous avez reconstruit autour de vous l'antique décor; près de vous ont passé les chevaliers de jadis, traînant leur épée sur le pavé de bois, les missionnaires revenus des lacs lointains, les beaux aventuriers arrivés d'hier des pays d'en haut ou des rives du Mississipi, l'humble soldat des grandes guerres iroquoises, le modeste paysan, l'héroïque défricheur. Dans les yeux de tous, petits et grands, un éclair brillait qui pour vous les apparentait aux preux des plus belles histoires, des plus belles chansons de gestes. Dites-moi, n'avons-nous point le droit, sans mauvais chauvinisme et sans gauche ostentation, n'avons-nous point le droit de penser et d'écrire que bien peu d'histoires ont montré au monde de pareils exemplaires d'humanité et que cela encore nous est un titre original autant qu'une raison de fierté? Quand il me plaît de faire une reconfortante évocation, je prends une carte de notre pays; je suis sur le papier ces longues veines bleues qui courent à l'intérieur du continent, à partir de Montréal et qui sont le Saint-Laurent ou l'Outaouais, celle-ci qu'on appelait autrefois la Grande-Rivière. Je longe cette dernière, en passant par Carillon illustré par les sublimes

sauveurs; puis je continue, en glanant l'histoire, le long de ma route; je continue jusqu'aux grands lacs, jusqu'à l'Huronie, la terre des martyrs, jusqu'au Michigan, le poste des grands explorateurs; je suis ces "coureurs de fleuves" dans leurs randonnées prodigieuses autour du bassin de l'Ohio, vers le delta du Mississipi, vers les montagnes rocheuses, à la recherche de la Mer Vermeille; et je me demande si aucune race en Amérique fournit jamais pareille légion de chevaliers de la forêt vierge, pareille armée de conquistadors audacieux? Il y a là une histoire qui émeut profondément les étrangers, qui les émeut plus que nous parce qu'ils la savent mieux que nous.

Un autre élément d'originalité, je crois le trouve enfin dans notre dernière histoire. Il est un fait que nul ne peut nier: colonie anglaise depuis cent soixante ans, nous sommes restés une nationalité d'esprit français, de langue et de culture françaises. Ce spectacle de survivance est-il chose encore si commune au Canada et en Amérique? Certes, nous connaissons des groupes qui ont eu à soutenir pour la préservation de leur idéal national, des luttes passagères. Mais une lutte perpétuelle comme la nôtre, combien l'ont soutenue et surtout l'ont gagnée? Cet exemple est-il si peu rare, dans le Nouveau-Monde, d'un petit groupe qui a placé plus haut que tous les intérêts matériels, plus haut que tous les sacrifices, plus haut que toutes les batailles et les défaites partielles, le salut de son âme! D'autres aux côtés de nous se sont élancés à la conquête des richesses, y ont mis toutes leurs énergies, toute la vertu de leur esprit, toute la force de leur volonté. Nous, nous n'avons pas négligé de gagner notre pain, d'agrandir et d'embellir notre maison; mais au-dessus de tout, nous avons placé l'orgueil de rester catholiques et français. Rien n'a été mis par nos pères au-dessus de ce bien qu'était leur âme.

* * *

Nous n'existons pas seulement, nous existons distinctement. Que ceux qui ne le voient point se gardent d'en accuser la réalité; qu'ils n'en accusent que leurs yeux, je ne veux pas dire leur parti pris. Le pays si grand, au climat tempéré, mais d'un sol si dur à prendre nous a fait des âmes ambitieuses; il nous a doués d'équilibre et aussi de patience, de résistance froide et indomptable. Notre foi catholique, qui a tenu nos coeurs toujours au-dessus des dures besognes, nous a gardés joyeux; elle a fait voir ce miracle d'un peuple dont la vie fut pénible parfois jusqu'aux approches de la désespérance et qui, pourtant, ne renonça jamais à la gaieté. Enfin notre sang français nous a conservé le goût des choses de l'esprit, le goût de l'idéal, le goût de nous battre pour être fidèles à notre âme et à notre histoire.

Si l'on veut apprendre, en une seule minute, tout ce qu'ont de particulier notre âme et notre vie, je dirai: écoutez un soir, écoutez sonner l'angelus dans les montagnes du Nord, en quelque petite paroisse nouvellement ouverte, perdue au fond des bois. Spectacle vieilli, cliché démodé! Et pourtant que l'on écoute bien: cette cloche du soir, il n'y a que chez nous qu'elle sonne; il n'y a que du haut des clochers catholiques que l'on chante trois fois le jour, la salutation de l'ange à la Vierge immortelle. C'est déjà dans le paysage une note originale. La voix de cette cloche est ample, elle est faite pour résonner au loin, pour se faire entendre d'un peuple nombreux; ce n'est pas le son grêle des clochers des sectes habitués à ne parler qu'à un petit groupe de fidèles. La voix de ce bronze est française; c'est le même métal, la même voix que les vieilles cloches lointaines, que la cloche de Louisbourg, que les cloches des petites chapelles des

missionnaires qui, jadis, annoncèrent au pays vierge, sa prise de possession au nom de l'Eglise et de la France. Par ces voix, nous voilà donc reliés à l'histoire. Mais en même temps, à ce petit clocher des Laurentides, d'autres clochers ont répondu; d'un bout à l'autre du beau paysage français, tous les clochers, à la même heure, au même instant, s'ébranlent, semble-t-il, à un signal venu d'en haut; ils s'ébranlent à l'unisson: et les voilà qui sonnent, qui carillonnent la foi d'une race qui seule, en ce vaste pays, emprunte la voix de ses clochers pour chanter sous le ciel, dans l'accord unanime de ses fils, la prière de son âme; et qui seule aussi sent vibrer autour de ses clochers..... "l'écho sonore"

*Des sombres âges glorieux,
Des souvenirs nostalgiques
Douce à nous faire pleurer.*

Qu'attendent donc les poètes, les artistes de chez nous pour accorder leur inspiration à cette voix-là?

Joyberte SOULANGES.

LOTS ET LOTERIES

Un désastreux incendie vient de détruire l'Hôtel-de-ville de Montréal. C'était, paraît-il, une modeste réplique de l'Hôtel-de-Ville de Paris. Devons-nous verser des larmes sur cette disparition ou suivant le mot d'un journaliste de langue anglaise, nous réjouir de ce que le feu purificateur ait anéanti ce qui fut, dit-on, lieu de perdition pour l'âme de nombreux échevins? Une seule chose est certaine: si nous ne versons pas des larmes de joie ou d'amertume, nous devons bientôt verser nos écus.

Il est question de trois millions; peut-être en faudra-t-il cinq. Un emprunt sera lancé, et, comme on ne prête qu'aux riches, nous aurons l'argent parce que la renommée de la ville lui tient lieu de ceinture dorée. Et la dette municipale continuera de s'enfler pour atteindre bientôt les 150 millions.

Un Etat prudent doit toujours viser à rembourser sa dette un jour. Il est donc naturel qu'une administration sagement dirigée cherche à se libérer de ses dettes au meilleur compte possible et sans que l'impôt paraisse une charge intolérable au contribuable. Or, ce que fait la ville de Paris, ce qu'ont fait dans le dernier demi-siècle plusieurs gouvernements européens, ne pourrait-il pas servir d'exemple à nos gouvernements, fédéral, provincial ou municipal? Montréal ne connaît que depuis peu les fonds d'amortissement. Or c'est justement le mode de remboursement employé par la Ville de Paris qui mériterait d'attirer l'attention de notre argentier municipal. Nous voulons parler des obligations à lots.

Il ne s'agit pas d'une simple loterie dans laquelle des millions de petites mises sont perdues au profit du gagnant d'un gros lot et surtout au profit du promoteur, mais bien d'une émission de bons ou obligations portant intérêt, remboursables au pair dans un ordre laissé au hasard, mais dans un délai ultime déterminé, v.g. 40 ans ou 50 ans, et participant à des tirages réguliers de lots ou bonis dont l'importance peut s'échelonner de \$500.00 à \$50,000.00.

Faisons immédiatement la distinction entre l'obligation à lot et la loterie. La loterie est un jeu de hasard où les joueurs paient une mise et courent le risque de perdre ou de gagner un objet quelconque ou une somme d'argent. Voilà la définition donnée par les auteurs de droit, et ce qui caractérise cette loterie c'est le tirage au sort. Le droit civil la qualifie de jeu et la fait tomber sous le coup de l'article 1927. Le droit criminel va plus loin et en fait une offense punissable d'une amende de \$2,000.00 et même d'emprisonnement qui peut aller jusqu'à deux ans, réserve faite, bien entendu, pour les loteries de charité. Nous venons de dire que la caractéristique de la loterie c'était le tirage au sort. Dans l'obligation à lot il y a également le tirage au sort, mais seulement pour la date du remboursement de l'obligation et le paiement de la prime. Dans tous les cas, et ceci est à retenir, le porteur des titres retrouve toujours ce qu'il a versé.

L'usage des loteries est fort ancien et dans les festins des Saturnales que les patriciens romains donnaient à leurs amis, toujours une loterie était offerte aux convives par le maître de la maison. Les heureux gagnants recevaient des petits objets d'art, bagues, bracelets ou statuettes. Peu à peu cette mode, originaire d'Italie et conservée par nombre de familles chez nous, au dîner des Rois par exemple, fut importée en France. En 1713 de nombreuses loteries étaient

lancées pour couvrir les frais de construction et de réparations des églises ou pour le soutien des communautés religieuses, s'il faut en croire les annales du temps qui mentionnent entre autres l'église paroissiale de St-Louis-en l'Isle à Paris, et le couvent des Religieuses Bénédictines de la Présentation.

En 1747, les autorités s'occupèrent de la réglementation de ces loteries dont la vogue ne faisait qu'augmenter. Vers la même époque eurent lieu les grandes loteries dont le produit devait servir à construire l'église St-Sulpice, à Paris, et l'Hôpital des enfants trouvés. Le croira-t-on facilement? la vente des billets pour la seule loterie de l'église St-Sulpice, rapporta 16,282,000 livres. Mais ce mode facile de prélever des fonds avait trop de succès pour que l'Etat ne décidât pas d'exploiter cette mine d'or à son profit. Dès 1700 la loterie royale fut installée en France et jusqu'à la Révolution de 1793 il y eut tirage tous les deux mois. Le coup de vent qui démolit la Bastille fit disparaître la loterie. Elle ne tarda pas toutefois à rentrer en faveur auprès du nouveau gouvernement qui dès 1797 ne trouva pas de moyen plus rapide de remplir des coffres toujours vides. Jusqu'en 1836, tous les deux mois, le sort continuait la distribution de ses aveugles faveurs à une poignée d'heureux gagnants. C'était la seule taxe dont personne ne se plaignait. Il fallait l'abolir.

En Angleterre, même vogue, car le détroit fut vite franchi. Dès 1694 Guillaume III ne trouva pas de meilleure combinaison pour solder ses frais de guerre contre la France et Jacques d'Ecosse. Et l'on n'aura pas de peine à s'imaginer que ces frais durent être assez forts. Nous pourrions multiplier les citations de ce genre. Qu'il nous suffise de dire que cette *taxe sur les imbéciles*, pour employer l'expression ironique d'un économiste, fut prélevée dans tous les pays, et

même aujourd'hui certaines nations scandinaves, que la guerre n'a pas enrichies, ne se font pas faute d'en jeter l'appât un peu partout. Même l'an dernier, les postes américaine et canadiennes étaient inondées des prospectus-réclames expédiés par des sociétés opérant sous la direction du ministre des finances des pays intéressés. Il fallut une surveillance sévère des autorités pour en purger le pays.

Quant aux obligations à lots, nous l'avons déjà dit, elles n'empruntent à la loterie que le mode de remboursement lequel, le mot l'indique, attribue certains avantages à ceux dont les titres sont remboursés suivant l'ordre indiqué par le sort. Ce système a été imaginé en vue d'accroître la séduction des obligations amortissables. L'intérêt payé sur ces sortes d'obligations est moindre que sur les autres, car la fraction *en moins* est réservée à la prime attribuée aux numéros gagnants. C'est ainsi, par exemple, qu'au lieu d'émettre un emprunt à $5\frac{1}{2}\%$ remboursable dans 50 ans le taux d'intérêt ne sera que de 4% et le $1\frac{1}{2}\%$ de différence constituera le fonds d'amortissement. Il se trouve sur le marché français en particulier, une foule d'obligations de ce genre. Ne mentionnons que les plus connues et les plus solides: Crédit Foncier et surtout Ville de Paris. Beaucoup de Canadiens les connaissent pour en avoir glissé quelques coupures dans leurs portefeuilles depuis le grand *crash* du change français. Il y a également d'autres obligations remboursables par tirage au sort et dotées de lots ou primes qui vont jusqu'au million de francs, mais avec une différence notable qui les rend moins recommandables à la petite épargne et surtout à la grande épargne: elles ne portent pas intérêt, v.g. les Bons de Panama dont Montréal et les campagnes de Québec furent inondées il y a quelques années. Il y faut noter toutefois que le prix d'émission de ces bons s'éloignait du pair et s'en tient

encore aujourd'hui à distance respectueuse, car l'intérêt a été en quelque sorte escompté par le prêteur.

Cette question des emprunts à lots offre non seulement un intéressant sujet de dissertation pour un économiste comme LeRoy Beaulieu, mais soulève une discussion d'ordre moral que les philosophes ne se sont pas fait faute d'engager.

Personne n'a jamais mis en doute la séduction des loteries sur l'épargne populaire. Il fut constaté à maintes reprises qu'à Rome, chaque fois qu'il y avait tirage, il se vendait moitié moins de pain et c'était une course aux guichets où se distribuaient les billets. En conséquence, frappés du rôle par trop important laissé au hasard dans le remboursement des emprunts à primes, certains moralistes se sont faits les adversaires sérieux de ce système financier et n'ont pas hésité à porter leurs arguments devant le parlement de leur pays. Armés de cette phrase fameuse de Franklin aux ouvriers: "Tout homme qui vous dira que l'on peut acquérir la fortune autrement que par le travail et l'économie est un empoisonneur," ils accusent ce mode d'emprunt de corrompre les mœurs et le cerveau des masses. "Ils oublient, comme le fait remarquer M. LeRoy Beaulieu, que le travail et l'économie et même le talent ne sont pas les seuls facteurs des fortunes individuelles; il y a un autre élément dont la part est très grande, c'est le bonheur, en d'autres termes, le hasard."

Or combien de gens doivent au hasard une bonne partie de leur fortune? D'abord, hasard de la naissance, qui ne leur a pas permis de choisir leurs père et mère et qui à certains hommes donnera des biens considérables pour la possession desquels ils n'auront en nulle manière contribué par leur travail. D'autres, plus rares, il est vrai, trouvent des trésors dans leurs champs. Des mines d'or, d'argent

ou de houille cachées au sein de la terre ont soudain transformé en millionnaires de pauvres paysans. De nos jours dans le sud-ouest des Etats-Unis, tous les membres d'une tribu indienne, en échange de leurs droits d'exploitation du pétrole découvert sur le territoire qui leur était réservé, touchent chaque année des royautés considérables et le cinéma nous les montrait récemment, pourchassant leurs immenses troupeaux, non pas à cheval comme autrefois, mais en de somptueuses limousines!

Quel mal y aurait-il alors de permettre à un pauvre hère, ouvrier, commis, ou saute-ruisseau, notaire ou avocat, d'acheter une obligation à lots et de faire deux ou quatre fois l'an des rêves d'or. Y a-t-il là de quoi empêcher ces citoyens de continuer à travailler ferme, à accroître leur avoir par l'économie? Ce qui s'est passé en France se répètera ici. Bien des gens qui ne connaissent pas même de nom l'obligation, prendront peu à peu l'habitude d'acheter des titres de premier ordre qui leur verseront régulièrement un intérêt plus fort que celui de la banque d'épargne et qui de temps à autre offriront en plus un petit capital à l'heureux porteur. M. LeRoy Beaulieu, dans son traité de la *Science des finances*, mentionne que les ouvriers de Paris, avant 1914, bien entendu, n'avaient guère que deux sortes de valeur mobilières: obligations à lots de la Ville de Paris ou du Crédit Foncier. Combien d'ouvriers à Montréal peuvent exhiber un titre de rente municipale?

Ce n'est pas ici le lieu de discuter le mode d'émission des obligations à lots, ni le fonctionnement de leur remboursement. Qu'il suffise de mentionner que nous avons chez nous certaines compagnies qui rachètent régulièrement un certain nombre de leurs titres à primes fixes variant de \$15.00 à \$20.00 par coupure de \$100.00. Et c'est au hasard qu'on laisse le soin d'indiquer quel porteur jouira de cet avantage.

Pour terminer, qu'il nous soit permis d'emprunter à M. LeRoy Beaulieu ces deux phrases qui résument les avantages de ce mode d'emprunt: "l'obligation à lot, c'est comme le trésor du bonhomme mourant de La Fontaine; elle n'enrichit pas seulement ceux à qui le lot échoit, mais ceux qui, afin d'avoir cette chance de fortune, se donnent un surplus de peine et économisent la modique somme qu'elle coûte. Les emprunts à lots sont en outre très utiles aux villes ou aux Etats, parce que les capitalistes, surtout les petits, séduits par les riantes perspectives qu'ils présentent, renoncent à une part d'intérêt beaucoup plus grande que n'est la proportion du montant des lots à l'annuité de l'emprunt."

Ce que les Français, les Belges ou les Turcs ont essayé avec succès, pourquoi ne pas le tenter chez nous? Il faudrait peut-être amender les statuts qui défendent les loteries, ce que nos députés ne nous refuseraient pas. Montréal emprunterait, sur place, de ses gens, leur servirait un bon intérêt, distribuerait l'aisance dans de nombreux foyers et en enrichirait plusieurs. Beaucoup y apprendraient la saine économie, ce qui leur serait sûrement plus profitable que leurs placements chez les financiers véreux.

Emile BRUCHÉSI.

Avril 1922.

LES FRANCO-AMERICAINS ET NOUS

La Saint-Jean-Baptiste vient de nous ramener une fois de plus à la réalité de notre situation. La fête nationale n'est plus guère chez nous une pure réjouissance, si jamais elle le fut. L'état d'esprit de ces peuples qui, en un pareil jour, n'ont aucune ombre à leur soleil, n'est point notre lot. Partout où une pensée vraie cherche à s'exprimer le 24 juin, le discours prend de lui-même un ton grave, chargé d'inquiétude. Nous discoupons, nous délibérons avec le sentiment que l'ennemi est quelque part à nos frontières, qu'il a même des intelligences dans la place. Et si nos paroles exaltent les ancêtres, ce n'est point uniquement pour nous mirer dans notre gloire, c'est encore pour nous encourager à la résistance.

Entre tant de vérités pénibles, la fête nous remet à l'esprit cette donnée grave que la majorité des fils du Canada français vivent en dehors de l'ancien foyer. L'émigration ne nous a pas seulement décimés, elle nous a démembrés. L'appel récent des Franco-Américains est venu après tant de fois nous le rappeler: les fils de la dispersion sont plus nombreux que les fils de la maison. Près de deux millions de nos frères vivent au-delà de la ligne quarante-cinquième. Et cela seul suffit à marquer le malheur irréparable de nos démembrements et les devoirs rigoureux de notre fraternité française.

Les Franco-Américains peuvent-ils compter sur l'aide du Québec? Ils n'en doutent plus, espérons-le, après les réponses qu'ils ont reçues. Dans le passé, un état d'esprit étrange a pu régner parmi nous; depuis nous avons été plusieurs à développer, entre tous les fils de la race, le sens de la solidarité.

Lorsque l'*Action française* formula ici-même sa doctrine, elle se souvient, pour sa part, qu'elle l'adressa "à tous nos frères des autres provinces canadiennes et des Etats-Unis qui sentent comme nous, que le devoir pressant est de fortifier l'énergie de notre vie nationale."¹ Vers le même temps l'un de ses mots d'ordre rappelait à nos compatriotes du Québec "les devoirs de notre fraternité française d'Amérique..." "Fraternité, disions-nous, veut dire unité et soutien... Qu'au-dessus de notre dispersion demeure, pour nous garder unis, le lien vigoureux de la langue, de la race et de la foi... Le soutien de nos frères doit passer avant toutes les oeuvres exotiques... Pour qu'ils s'y appuient, accroissons, pour eux, nos forces morales, intellectuelles, économiques. Le Québec a charge d'âmes."²

Nous n'avons pas voulu en rester aux paroles et aux conseils. Pour que l'entr'aide fût soutenue par une sympathie intelligente, nous avons voulu que les groupes apprirent à se connaître. La revue institua un service de chroniques où notre ami Charles Dollard fut en particulier le chroniqueur de la vie franco-américaine. Nous avons tâché d'unir la vaste famille par des liens encore plus forts. La gloire de Dollard commençait à monter. Nous avons travaillé de notre mieux à propager sa fête. Nous l'avons fait, sans doute, pour les enfants du Québec d'abord, mais aussi parce que le héros, fils glorieux de toute la race, nous avait paru un merveilleux rassembleur de forces. Aujourd'hui enfin, si nous ambitionnons de restituer au Canada français son ancien idéal politique, il est bon qu'on le sache: c'est un peu, c'est beaucoup pour la puissance d'expansion qui devra lui en revenir. Nous croyons qu'un

(1) *L'Action française*, janvier 1921, p. 32.

(2) *L'Action française*, février 1921, p. 65.

ples adultes, à ceux qui vivent leur propre vie, dont la personnalité s'est dégagée de toute chaîne.

Qu'on nous passe de revenir sur ces choses. Nous ne faisons point cette revue pour en tirer vanité, mais pour démontrer plus vivement, si possible, l'état d'esprit du Québec et sa volonté de bien remplir ses devoirs.

* * *

L'aide qu'on attend de lui quelle sera-t-elle? C'est à nos frères plus qu'à nous qu'il appartient de la définir. Déjà, du reste, les Franco-Américains ont commencé de le faire. Ils ont compris qu'un premier secours leur viendra du maintien, parmi eux, de nos traditions et de notre histoire qui sont aussi les leurs. Idée heureuse que celle-là et qui révèle la claire vision qu'il ont prise de leurs problèmes. Leur vie française, le premier instinct les avertit qu'ils doivent l'aller fortifier à ses sources prochaines. Un peuple pas plus qu'un arbre ne choisit ses racines. L'expérience humaine nous apprend quel malheur c'est toujours pour une nation que, dans une heure de folie, elle rompe brusquement avec ses traditions. L'effet ne peut être différent si la rupture est due à l'infortune plutôt qu'à l'égarement. Le malheur, dans un cas comme dans l'autre, c'est la rupture elle-même. Les traditions d'un groupe humain sont un épanouissement de sa personnalité. Ce n'est pas au hasard qu'il construit cet ensemble d'institutions, de lois, de moeurs, de coutumes, charpente intérieure et contreforts où il appuie sa durée. Ce n'est pas non plus du dehors qu'elles lui sont imposées. Un instinct supérieur suscite et ordonne la construction. L'âme collective, pénétrée elle-même de tous les ferments de la civilisation, façonne, au gré de ses besoins, ses organes essentiels. certain sens des responsabilités n'appartient qu'aux peu-

D'où il suit que, pour un peuple, s'arracher à ces cadres, à ces formes constitutives, c'est creuser au-dedans de soi-même un trouble affreux, c'est désarticuler profondément l'économie interne de sa vie.

Les Franco-Américains sont trop près de ces vérités pour les avoir perdues. Ils sont comme nous les fils de la France; mais plus immédiatement et au même titre que nous, les descendants des Français qui se fondèrent une patrie dans le Nouveau-Monde. Ici, au Canada, l'état social, les traditions du vieux pays conservées ou transformées par nos pères, ont été, nul n'y contredit, le système de forces qui a étayé notre survivance. Est-il téméraire de penser que beaucoup de ce capital moral n'a pas laissé de fructifier pour nos frères d'outre-quarante-cinquième? Eux-mêmes n'ont cessé de le redire: sa magnifique durée française aux Etats-Unis, leur petit peuple la doit à ce qu'il avait apporté avec lui de notre héritage commun. Traditions familiales et paroissiales, moeurs, institutions jaillies de la foi ou du génie de la race ont été, là-bas comme ici, ce qui a fait à notre âme commune une vigueur incorruptible.

Parmi ces soutiens et parmi ces ferments de progrès, il convient de faire aussi une place à notre histoire. Nul ne saurait supputer exactement ce que fut pour nous, depuis cent soixante ans, la contribution de cette autre force morale qu'est l'orgueil du passé, la mémoire des grands souvenirs. Ces impondérables échappent à nos manipulations. Et pourtant chacun sait que cette force a compté. Chacun sait qu'aux heures de crise, par exemple, nos réactions n'eussent pas atteint la même vigueur, si derrière nous, ne se fût élevée la voix de nos morts. Nos attitudes devant le conquérant n'eussent pas été, non plus, ce qu'elles furent, sans notre foi si ferme à la noblesse des ancêtres, à l'héroïs-

me de leur première existence, à la dignité de leur défaite sans le rayon de fierté, pour tout dire, que l'histoire venait mettre à nos fronts.

Ce patrimoine, il appartient aussi aux Franco-Américains. Et pourquoi ne serait-il point pour eux ce qu'il fut pour nous ? Leur fierté française doit être faite, comme la nôtre, de toute la gloire qui fait le prestige de la vieille race. C'est notre droit de partager avec tous les Français l'honneur de la France, puisque, cet honneur, nos pères les plus anciens en furent aussi les ouvriers. Mais pourquoi irions-nous dédaigner notre histoire si elle ne déroge point à la dignité du passé français, si le chapitre que nous en avons écrit est de même substance, de même facture que les autres ? Pourquoi surtout nos frères dispersés supprimeraient-ils cette histoire de leurs souvenirs, s'il est vrai que, sur la grande scène de la tragédie humaine, les épreuves, les exploits des personnages nous instruisent et nous émeuvent selon qu'ils tiennent de plus près à notre chair et à notre esprit ?

Les Franco-Américains ne manqueront pas de se rappeler d'ailleurs qu'une partie de notre patrimoine historique leur appartient pour ainsi dire plus qu'à nous, puisque les partages de 1760 ont taillé en leur faveur à travers le domaine de notre gloire. Ils n'ont qu'à jeter un coup d'oeil sur la carte de leur pays pour apprendre qu'une grande partie de sa première histoire est proprement française. Qu'ils suivent le cours de l'Hudson, celui du Richelieu jusqu'aux bassins des lacs américains, ou que, plus à l'ouest, ils s'en aillent par la voie de l'Ohio, vers l'intérieur des terres ; partout plane encore dans l'air le vol de la légende française ; et les vieux champs de bataille sont célèbres par nos victoires en exil. Si, plus à l'ouest toujours, ils descendent du Michigan vers le Mississipi, vers l'arène immense que

sillonnet la grande rivière et ses nombreux affluents; là aussi, ils retrouvent, également vivante dans le jalonnement de ses noms français, l'aventure fabuleuse que coururent jadis nos explorateurs. Et les Franco-Américains qui cherchent des motifs de fierté, pourraient-ils tarder plus longtemps à s'emparer de ces souvenirs? Ils comprennent, sans que j'y insiste, quelle valeur éducative peut prendre l'histoire de la Nouvelle-France, dans un pays où l'on met si haut les mâles vertus de la volonté, la hardiesse dans l'entreprise, la passion des rudes initiatives. Non, ce qui a tant ému Châteaubriand, Parkman, Milbert, Munro, Finlay, ne peut parler moins éloquemment aux propres descendants des héros. Et si l'on paraît ignorer parfois de quelle race ils sont issus, ils sauront rappeler à leurs compatriotes que la statue de Jacques Marquette orne le Capitole de Washington.

* * *

Mais, je le sais, pour qu'elle parût belle en dehors de nos frontières, il faudrait que cette histoire, nous du Québec, nous ne fussions pas les premiers à l'ignorer, ce qui est bien une façon de la mépriser. Allons-nous négliger indéfiniment les plus élémentaires vérités? Les groupes de notre famille française ne s'appuieront sur nous que si nous sommes un véritable appui; c'est-à-dire une force. Nul groupe humain ne peut, par des moyens artificiels, imposer longuement à un autre l'admiration d'une culture qui ne s'impose plus d'elle-même par sa vigueur et sa beauté. Ne rayonne que ce qui est lumineux. Et l'on n'échappe pas à cette vérité en la déclarant trop simpliste. Nous avons songé parfois à des propagandes de parole ou de plume pour révéler notre existence à ceux qui nous ignorent. Entre-

prises excellentes, mais qui seraient vouées au plus sûr avortement si elles devaient nous faire oublier qu'un peuple fait d'abord chez soi, sa meilleure réclame à l'étranger. Un peuple compte devant les autres, moins par ce qu'il dit de lui-même que par ce qu'il est. Le savons-nous assez ?

Les Canadiens français du Québec voudront-ils entendre ces vérités ? Voudront-ils apparaître pour tous ceux de leurs frères qui ont les yeux sur eux, d'irrécusables témoins de la grandeur latine ? Ce n'est point par des emprunts plus ou moins adroits à la civilisation anglo-saxonne qu'ils pourront devenir des soutiens et des inspireurs. Les Anglo-Saxons offrent au monde l'image d'une grandeur matérielle que nul ne saurait dépasser. Ce que les Franco-Américains et nos compatriotes des provinces canadiennes attendent de nous, c'est le témoignage de notre civilisation particulière en faveur du progrès humain ; ils veulent être convaincus que l'idéal catholique et la raison française ne répugnent à aucun progrès et que le vrai moyen de grandir les forces matérielles, c'est bien de les mettre au service de l'esprit.

Voilà le simple témoignage que nous sommes appelés à rendre. Et comment ne pas songer, avec un peu d'émoi, que la démonstration ne tient après tout qu'à un effort un peu plus généreux que les autres ? Il suffirait de nettoyer enfin notre pays du maquillage étranger et de lui faire une figure française comme son âme. Ce serait la fin du scandale où un peuple qui exalte encore sa fierté et sa culture, en oublie trop souvent les gestes. Puis, ce redressement accompli, ce serait l'heure de convier au grand oeuvre toutes les inspirations, toutes les énergies de notre foi et de notre esprit. Une élite dirigerait de haut le travail unanime sans jamais rien sacrifier des règles souveraines. Et la construction s'élèverait, magnifique, dans la beauté harmonieuse que lui

tera
de l
proc
dem
tour

VO
des pi
rensei
fique

St
Cor

cipal
encore
N
sont l
l'except
anglai

Insc
an

ques-t

teraient les principes de l'ordre latin unis aux inspirations de la plus haute doctrine. Mais là est le rêve ou la réalité prochaine. Oserons-nous être nous-mêmes et l'être grandement? Au lendemain de ce 24 juin, comment ne pas nous tourner avec espoir vers les saints de la patrie?

Lionel GROULX *ptre.*

A TRAVERS LA VIE COURANTE

En voyage L'été ramène la saison des voyages, en particulier des voyages à long cours. Les Compagnies transatlantiques, les agences de voyageurs donnent-elles au français la part qui lui est due? L'occasion est bonne de l'examiner.

Nous avons justement sous la main quelques notes prises par l'un des pèlerins, en route pour le congrès eucharistique de Rome. Elles nous renseigneront sur deux compagnies importantes, la compagnie du Pacifique et l'agence Cook.

Sur le Corsican C'est sur le *Corsican* que traverse le pèlerinage. Le paquebot, sans être des plus modernes, offre aux voyageurs le confort désirable. A deux hélices, jaugeant 12,500 tonnes, il tient bien la mer. Le principal reproche qu'on puisse lui faire, c'est sa lenteur qu'augmente encore la brume qui l'enveloppe au début. La traversée dure dix jours.

Maintes inscriptions s'étalent sur les murs et les portes. La plupart sont permanentes, en lettres imprimées. Toutes, je crois bien — à l'exception d'une seule, bilingue: *Exit, Sortie* — ne sont rédigées qu'en anglais: *Music Room—Barber—No Smoking*, etc.

Inscriptions anglaises On voit aussitôt l'inconvénient du système, pour une compagnie qui transporte surtout des Canadiens. Sur cent neuf voyageurs, il y en a soixante de langue française. Et quelques-uns ignorent totalement l'anglais. Heureusement que les avis

spéciaux affichés chaque jour sont presque tous bilingues. Mais encore faut-il, pour obtenir la traduction française, la rédiger soi-même. Le scribe officiel la transcrit alors de sa grosse écriture, et elle figure en bonne place.

Sans cette intervention que nous permet notre nombre tout sera unilingue. Il y a donc là une première amélioration qui s'impose et qu'il faudrait réclamer. D'aucuns n'y manquent pas. Plus d'instances obtiendraient probablement le résultat désiré.

Menus bilingues N'est-ce pas ce qui s'est produit pour les menus? Ceux-ci, aussi étaient unilingues. On en met maintenant sur les tables rédigés en français. Les mots laissent parfois à désirer. On trouvera, par exemple, *Sirope des érables, Filets de bar, Paté d'émincé, etc.*, si bien qu'un brave homme disait, le long du voyage: "Est-ce curieux! Je ne sais pas l'anglais, et cependant je comprends mieux les menus anglais que les menus français!" Il est vrai par ailleurs que nous ignorons souvent les noms français des mets que nous mangeons. Quoiqu'il en soit, ces menus valent certainement ceux qu'on donnait au Viger à Montréal, voici quelques mois. On m'en a remis un récemment tout à fait ridicule.

Un trop grand nombre malheureusement n'emploient pas la carte française, soit par snobisme, soit parce que le garçon de table ne comprend pas très bien. Le nôtre éprouvait, lui aussi, quelque difficulté les premiers jours. Il consultait alors la carte anglaise. Puis il fit des progrès et put bientôt se tirer d'affaires seul. Ne lui avons-nous pas rendu service en tenant ferme?

Garçons et billets Presque tous ces garçons, comme d'ailleurs les officiers et les gardes-malades, ne parlent que l'anglais. Ici encore une amélioration s'impose, assez facile, semble-t-il, à réaliser.

Pour les billets, la remarque ne sera pas longue: aucun ne porte une ligne, voire un mot, de français. Il y a plus. On nous a remis une feuille qui nous permet d'obtenir de la Compagnie du Pacifique notre billet de retour à la date qui nous convient. Cette feuille rédigée en anglais contient des avis si importants qu'on les a traduits en quatre langues différentes. Or, le français n'en est pas.

Ces rapides observations prouvent bien l'urgence de certaines réformes. Elles ne sauraient mettre évidemment en cause la courtoisie et la bienveillance du personnel dont nous n'avons eu qu'à nous louer.

L'agence Cook Disons aussitôt la même chose de l'agence Cook. Nous pouvons en outre étendre ici le compliment, car son représentant, qui accompagna constamment les pèlerins et se dévoua pour leur bien-être est non seulement aimable et courtois, mais encore tout à fait nôtre par sa nationalité et sa mentalité. Cela ne l'empêcha pas d'ailleurs de traiter aussi bien les pèlerins anglais que les pèlerins français et de leur donner dans leur langue tous les renseignements dont ils eurent besoin.

Pour le reste, c'est-à-dire pour les papiers de voyage que nous fournit cette agence: lettre d'identification, carnet de chèques, cartes de bagage, enveloppes pour le courrier etc, nous avons presque les mêmes reproches à lui adresse qu'à la Compagnie du Pacifique. Ces papiers sont rédigés uniquement en anglais. Faisons exception pour le magnifique programme illustré publié à l'occasion du pèlerinage. Cette initiative, qui a grandement contribué au recrutement des pèlerins, nous permet d'espérer qu'elle sera suivie de plusieurs autres. L'intérêt bien compris de l'agence Cook le demande autant que notre propre fierté.

Passeport Une dernière remarque. Le passeport est bilingue. Chaque détail s'y trouve inscrit en français et en anglais. Personne n'en mourra assurément. Au contraire, plusieurs s'en portent mieux. Et la justice et nos droits séculaires ne sont plus de vains mots! Pourquoi nos compagnies de navigation et nos agences de voyageurs ne suivraient-elles pas cet exemple pour leurs papiers, leurs billets, leurs inscriptions, etc.

Osons du moins le leur demander et, au besoin, énergiquement. La moitié, les trois-quarts de la partie seront déjà gagnés.

Pierre HOMIER

BIBLIOGRAPHIE

NOMS GÉOGRAPHIQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC. *Commission de Géographie, 2e édition, Québec, 1921.* Il y a quelque chose qui fascine dans les vocables géographiques, proches ou lointains, familiers ou étrangers, nouveaux ou anciens, conformes au génie de notre langue ou d'étymologie impénétrable, ils possèdent tous quelque vertu magique : ce sont des évocateurs d'images et de sentiments.

Peut-être n'y a-t-il rien d'aussi facilement déformable que les noms de lieu, les nôtres en particulier, parce qu'ils dérivent de plusieurs idiomes, parce que nos espaces libres sont progressivement occupés par une population clairsemée, mouvante, parfois sans fortes attaches traditionnelles, enfin parce que le chemin de fer, le grand industriel, voire le prospecteur sont comme sollicités de collaborer à notre toponymie, que des cartographes, des écrivains, des voyageurs propagent et vulgarisent, trop souvent en l'estropiant. Pour tous ces motifs, on peut dire que la fragilité de nos noms géographiques est plus grande qu'ailleurs.

A l'exemple des Etats-Unis et de la Confédération canadienne, notre province a sa Commission de géographie. Élaguer les noms sauvages "indisables" qui foisonnent et dont nous avons d'ailleurs une réserve par trop abondante, élaguer aussi les noms anglais injustifiés, rectifier l'orthographe des noms français, en suggérer de nouveaux, augmenter et conserver fidèlement l'ensemble, telle est la tâche de notre Commission géographique, dont le champ d'action va toujours grandissant.

Le deuxième rapport qui vient de paraître, et dont les auteurs ne se déclarent pas satisfaits, est cependant une oeuvre digne d'attention. C'est déjà une ébauche de dictionnaire, puisqu'on y trouve quelque 1900 articles donnant l'origine historique ou l'étymologie des vocables, ainsi que le signalement des formes orthographiques et des prétendus équivalents qu'il faut bannir.

Faut-il dire que cette Commission fait un travail nécessaire, impérieux? Félicitons-la de s'employer avec autant de conscience que de constance à fixer, selon les cas, l'orthographe, l'origine linguistique et le fondement historique de nos noms de lieu. Etude de minuties, de détails scrupuleux, mais qui s'impose, puisque la toponymie d'un Etat en est le vêtement moral. La Commission veut manifestement que notre pays acquière une physionomie en parfait accord avec l'âme de nos gens. Elle réalise à merveille une part considérable de ce voeu collectif d'affirmation française.

Emile MILLER.

Montréal, le 30 mai 1922.

NOS LIVRES EN FRANCE

ARTHUR GUINDON P.S.S., *En mocassins*. Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1921. Prix: 1 dollar.

En "mocassins," comme nous dirions en espadrilles ou en galoches, M. Guindon nous propose d'explorer à sa suite les moeurs et croyances des deux grandes familles indiennes de l'Amérique, les Hurons-Iroquois et les Algonquins. Il note leurs traits distinctifs et nous les montre: les premiers enclins à la douceur, malgré leur apparente cruauté, les seconds violents et brutaux; ceux-ci vagabonds, amis de la solitude, insouciant de leur pauvreté et, dans l'ensemble, respectueux du bien

d'autrui, ceux-là, groupés autour des champs de maïs, de courges et de fèves, jaloux eux aussi d'indépendance, mais attachés à leurs cabanes qu'ils se plaisent à orner, et, d'ailleurs, peu scrupuleux en fait de voler les uns et les autres éloquentes, les Hurons avec plus d'habileté et presque avec argutie, les Algonquins avec plus d'émotion et de lyrisme. Nous apprenons quels furent ici et là le mode de gouvernement, les pratiques du commerce, les arts préférés, les traditions religieuses.

Cette substantielle étude résume les anciennes chroniques, telles que la Relation de Bressiani, le Journal de Charlevoix, les Lettres de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, et les histoires générales ou particulières, celles de Lafiteau (Mœurs des sauvages), de la Potherie (Histoire de l'Amérique septentrionale), de Sagard (Histoire du Canada), de Parkman (Conspiracy of Pontiac). Ethnologues et folkloristes y trouveront à glaner maint détail curieux.

L'auteur ne s'est pas contenté de puiser dans les travaux déjà existants. Il a composé "en marge des mythologies" plusieurs poèmes et récits originaux, qui, mieux peut-être que de savantes dissertations, nous éclairent sur les vagues doctrines superstitieuses et nous font pénétrer dans les âmes de ces primitifs. Neuf hors-textes représentent quelques-uns des monstres légendaires: lui-mêmes les a dessinés.

Comme l'écrivait à M. Guindon un juge bien qualifié pour l'apprécier, S. G. Mgr Guillaume Forbes, ancien missionnaire chez les Iroquois de Caughnawaga, "En mocassins" est l'oeuvre d'un maître.

Louis de Mondadon.

(*Etudes*, 20 avril 1922).

R. P. MIGNAULT, O.P., *La Résistance aux Lois injustes et la Doctrine catholique*. Montréal, Bibliothèque de l'Action française (canadienne), 1921, Brochure, 159 pp.

Exposé d'une parfaite rectitude théologique, où l'on trouvera l'enseignement des docteurs catholiques sur le droit ou le devoir (selon le cas) de désobéir à une loi injuste, et sur les diverses formes licites de la résistance, passive ou active. Nous avons rencontré avec plaisir mainte référence judicieuse aux théologiens français de l'époque contemporaine, y compris plus d'un collaborateur des *Etudes*.

Yves de la BRIÈRE.

(*Etudes*, 5 mai 1922).

LA VIE DE L'ACTION FRANCAISE

LA FETE DE DOLLARD

Faire la chronique de la fête de Dollard n'est plus aussi facile que les années passées. Et c'est un bon signe. La fête n'a plus lieu seulement sur de nombreux points de l'Amérique française; elle devient universelle. Elle est entrée dans les mœurs, nous écrit-on d'un peu partout. M. Joseph Versailles qui voyageait, ce jour-là, à travers la province, veut bien nous dire dans une lettre, que partout, dans les villages, il a vu les drapeaux au vent et les gens endimanchés réunis pour la célébration. Des centres franco-américains, de l'ouest canadien, de l'Ontario nous arrivent les rapports les plus enthousiastes. La rose de Dollard est devenue désormais l'insigne obligatoire le 24 mai. Un signe caractéristique, c'est la solennité qu'en beaucoup d'endroits a revêtue la fête. Il y eut convocation des enfants à l'église pour une messe solennelle, puis sermon; et, dans l'après-midi ou le soir, réunion au village où des orateurs ont célébré la gloire du héros et proposé des résolutions pratiques. Ailleurs, la fête fut plus simple, mais non moins touchante. Ce furent les fêtes des petites écoles ou des petites paroisses. Les enfants ont processionné le long des chemins, bannières au vent, en chantant *O Canada*. Des récits émouvants de pareilles manifestations nous viennent du lointain Alberta, de Saint-Paul du Métis, de Morinville. Puisqu'il est impossible de tout citer, rappelons pourtant ce numéro spécial qu'avait consacré à Dollard, le vaillant et vivant petit journal des collégiens de Sudbury, *Le Gaillard*. Ce numéro du *Gaillard* est un document; c'est le témoin de la fermentation généreuse que le haut fait de 1660 produit dans l'esprit de la jeunesse. Car nos jeunes amis de Sudbury ne nous en voudront point si nous leur disons que le souffle de Sudbury, les adolescents de tous nos collèges le sentent quelquefois passer au-dessus de leurs têtes et, au besoin, le numéro spécial que *Le Progrès de Valleyfield* consacrait, lui aussi, à Dollard, le prouverait.

C'est bien ce même sacrifice qui animait la jeunesse réunie à Montréal, à l'appel de l'A.C.J.C., auprès du monument Dollard, et l'autre jeunesse, celle du collège Bourget en particulier qui, cette année

encore, fut au rendez-vous de Carillon pour apporter cette fois, au héros de son culte, l'hommage d'une superbe cantate. Nous laissons de côté les rapports de fête déjà publiés par la grande presse, les articles spéciaux que tous les journaux de langue française ont consacrés cette année à la gloire de Dollard. Ce dernier fait est assez significatif par lui-même. Nous répétons ici ce qu'écrivait notre directeur: une fête qui obtient une telle universalité répond à un besoin. Elle restera parce que la noble excitation qui lui vient de l'épopée du Long-Sault est devenue nécessaire à notre génération. Le besoin de retourner aux sources de l'histoire, de fortifier le patriotisme au coeur des enfants préoccupe l'esprit de tous. Une autre preuve récente de cette disposition d'esprit c'est bien l'heureuse initiative de notre Comité catholique du Conseil de l'instruction publique qui vient de recommander à toutes les écoles de la province de chanter au moins une fois par semaine, *O Canada*.

NOS PUBLICATIONS

La liste de nos publications s'est notablement allongée depuis quelques mois. Ainsi la *Bibliothèque de l'Action française* aura édité en fort peu de temps: *Autour du métier* de l'abbé Emile Dubois, *Coups d'Ailes* de Jean Bruchési, *Contre le flot* de Magali Michelet, *La langue maternelle* de J.-A. Foisy, *Aux temps héroïques* de l'abbé Arthur Guindon, *Comment ils ont grandi* de Joyberte Soulanges, *Feuilles éparses* de Lise. Notre courrier de librairie a déjà annoncé les premiers volumes de cette série. Et nous espérons publier sur eux prochainement quelques articles de bonne critique. Pour cette fois nous recommandons les derniers parus. *La langue maternelle* de J.-A. Foisy est une petite somme d'arguments à l'usage de tous ceux qui ont besoin de se renseigner rapidement pour la défense de la langue française. C'est une brochure à répandre un peu partout et particulièrement dans les oeuvres de jeunesse, dans les maisons d'éducation. *Aux temps héroïques* de M. l'abbé Guindon est un beau volume illustré avec goût. Il suffira pour recommander le talent de l'auteur de se reporter à l'appréciation qu'ont publiée les *Etudes* de Paris sur son premier volume, *En Mocassins*, et que nous reproduisons dans le présent numéro de la revue. Joyberte Soulanges qui nous avait déjà donné *L'épopée du Long-Sault racontée à la jeunesse*, ouvrage primé au concours des Prix d'Action intellectuelle, nous apporte aujourd'hui *Comment ils ont grandi*, recueil d'histoires pour enfants dont la préface de Fadette nous dit le grand mérite. Ceux qui

veulen
jolies
teron
afferr
de Jos
point
des ill
éparse
voir e
crier,
timen
pas à
procu
faite à
par l'a

O
jusqu
cation
ment
renou
rie ple
et la l
ouvra
de per
public
tous l
15%
Donc
qu'en
canad

N
Des l
la mi

veulent introduire à leur foyer, pour l'éducation des tout jeunes, de jolies histoires héroïques, tirées presque toutes du fond national, achèteront ce volume où Joyberte Soulanges a mis un talent qui s'est encore affermi. L'ouvrage contient aussi de jolies illustrations dues au crayon de Joseph Dubois et il en existe une édition de luxe qui ne manquera point d'être recherchée par les amateurs. Dans le même format et avec des illustrations du même dessinateur vient aussi de paraître *Feuilles éparses* de Lise, recueil de chroniques écrites par une femme qui sait voir et méditer; et cette femme est aussi une mère qui, devant son encrier, songe à ses enfants, et laisse amener ses pages par le plus haut sentiment moral. Nous ajoutons à cette liste une brochure qui n'appartient pas à notre bibliothèque mais que beaucoup, sans doute, voudront se procurer; et c'est la *France d'Outre-mer* de notre directeur, conférence faite à Paris à une réunion des Publicistes chrétiens et qui a été éditée par l'*Action française* de France.

POUS NOS ABONNÉS DE \$5.00

On sait que sur réception de \$5.00 nous envoyons au souscripteur, jusqu'à épuisement du crédit et sans appel particulier, toutes nos publications, sauf l'*Action française*; à l'épuisement du crédit, un avertissement parvient au souscripteur et, si ce système lui convient, il n'a qu'à renouveler sa souscription. Il va de soi que ce service de notre librairie plaît beaucoup à ceux qui s'y abonnent. Il leur épargne des timbres et la peine d'envoyer une commande chaque fois que paraît un nouvel ouvrage. Nous avons donc résolu, pour être agréable à notre clientèle, de perfectionner encore ce service. Désormais l'expédition de toutes les publications de la *Bibliothèque de l'Action française* sera faite franco à tous les abonnés de \$5.00. De ce fait ils réaliseront une économie de 15% et pourront acheter aux mêmes conditions qu'à notre comptoir. Donc qu'on se le dise, et que chaque abonné de \$5.00 se souvienne qu'en souscrivant cette somme il aide à la diffusion des bons ouvrages canadiens.

NOTRE ENQUETE ET LA REVUE

Notre enquête sur *Notre avenir politique* se continue avec succès. Des lettres nombreuses que nous apporte notre courrier, il ressort que la mise à l'étude de ce grave problème répondait au désir secret d'un

grand nombre. Nos correspondants louent sans réserve la haute tenue des articles parus jusqu'à ce jour et aussi le ton de parfaite sérénité qu'y maintiennent nos collaborateurs. L'occasion est propice de nous recruter des abonnements. Ceux qui tiennent à la diffusion d'idées qui sont aussi complètement les leurs et qu'ils estiment si utiles à l'avancement du Canada français, doivent nous aider d'abord à étendre notre propagande. Pendant le mois dernier, il s'est trouvé de nos amis qui nous ont envoyé une dizaine de nouveaux abonnements. Nous les citons à l'ordre du jour et les proposons en exemple à tous nos lecteurs.

LA CAMPAGNE EN FAVEUR DE LA LANGUE

Il s'est fait de bonne besogne depuis quelque temps. Il faut continuer. L'oeuvre à faire est encore immense. Et c'est à force de ténacité que nous ferons céder une race qui a trop abusé dans le passé de notre ineffable passivité. Une excellente besogne, c'est celle qu'accomplit la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal en priant particulièrement nos compatriotes de faire, cette année, à l'occasion de la fête nationale, une toilette française à nos villes. Non moins excellent le Congrès que va tenir à Hull l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française, congrès qu'elle a fait précéder d'une minutieuse enquête, et où nous apprendrons, comme peut-être jamais nous ne l'avons su, la profondeur, l'étendue du mal de l'anglomanie et les moyens de nous en délivrer. Pendant ce temps à l'Action française nous continuons nos campagnes, selon les méthodes qui nous sont propres. Cette année encore, nous avons fourni des orateurs et des conférenciers à ceux qui nous en ont demandé pour la fête nationale. Et c'est ainsi que M. l'abbé Philippe Perrier est allé prêcher le 24 juin à Woonsocket et que M. l'avocat Adélarde Leduc qui avait déjà pris la parole à la fête de Dollard à Mont-Laurier, a été le 24 juin, l'orateur de l'Action française à Coaticook.

Jacques BRASSIER.

PARTIE DOCUMENTAIRE

TRADUCTION ET LANGUE FRANÇAISE

Le 1er février 1922, M. Albert Benoit donna sur ce sujet une remarquable conférence à la séance publique de la Société du Parler français au Canada. Le *Canada français* (mai 1922) en contient le texte. Nous en reproduisons des extraits. M. Benoit fut durant plusieurs années traducteur au Sénat canadien. Son expérience donne grande autorité à ses réflexions sur le mal que cause la traduction à la langue française.

M. Benoit affirme que "la traduction est le virus qui, dès le lendemain de la conquête, s'attaque si violemment à notre langue qu'elle en subit aussitôt une déformation sensible." Voyez l'oeuvre funeste de la traduction. On y dénature le sens propre des mots. On allie des vocables qui n'ont pas l'habitude de voisiner et on oublie d'en réunir qui demandent à l'être pour rendre clairement une idée. On transporte les locutions particulières d'une langue telles quelles dans une autre, sans s'inquiéter des groupements traditionnels de mots et des constructions de phrases propres à chaque nation. Les idiotismes et les gallicismes doivent céder leur place à des termes hybrides et à des tournures inusitées. On parle et on écrit avec des à peu près. On ne dit pas ce qu'on pense dire, et un esprit vraiment français comprendrait autre chose que ce qu'on désire faire entendre. En d'autres termes, c'est la déformation de la pensée. Nos pères furent dans la nécessité de faire de la traduction, d'en faire abondamment, en toute hâte et sans relâche, précisément le jour où ils entreprirent de jouer un rôle dans l'administration du pays, et où ils signifièrent aux bureaucrates qu'ils allaient se régir eux-mêmes d'après les institutions anglaises... en français!

Notre langue commença d'être pervertie par les traducteurs de 1793.

Que faire sous un pareil régime d'isolement, sinon traduire? Et lorsqu'on traduit, on ne regarde pas de très près à la pureté du langage,

obsédé qu'on est par le texte à rendre. Tout cela passe dans les journaux qui en sont à se multiplier à Québec et à Montréal. Comme ces organes ont été fondés pour aider ceux qui luttent dans l'arène parlementaire, le style de la Chambre s'y déverse à jet continu.

Tout ce jargon parlementaire remplit les journaux qui ont une petite circulation, mais que chacun prête aux voisins et commente *dans les termes*. Ces mots et ces tournures s'imprègnent dans l'esprit des députés, qui les répètent aux assemblées publiques devant des milliers de personnes. A y regarder de près, on constate que la traduction joue un rôle effroyable.

Tant de traduction explique, sans qu'il soit besoin de chercher d'autre cause, pourquoi les premiers rédacteurs et collaborateurs du *Canadien*, MM. Bédard, Viger, Panet, Blanchet et Bouthillier, n'ont jamais appris à écrire convenablement.

Dès lors notre race se composera de deux classes dirigeantes bien tranchées. L'une qui lit, se cultive, se rattache à la littérature française, se détache d'autant des textes anglais et recherche sans cesse l'expression juste et la tournure française. L'autre prise par les affaires, surtout par la politique, et trop entraînée par l'effervescence que provoque l'Union des deux Canadas pour s'arrêter à corriger la langue dans laquelle se sont faites jusque là les luttes parlementaires. Mais le sentiment français s'affirme partout et avec d'autant plus d'impatience qu'il a dû se contenir plus longtemps.

La Confédération, agréée de part et d'autre comme la meilleure forme de compromis, est instaurée. Notre contact avec les Anglais s'étend et se généralise. Reconnue officielle, au même titre que l'anglais, la langue française n'en demeure pas moins fatalement dans l'administration une langue de traduction. Pour permettre aux Anglais de comprendre, nos représentants doivent même parler anglais à la Chambre. Et nos journaux se remettent à traduire de plus belle. Ces organes de l'opinion publique se multiplient selon le nombre des opinions individuelles en état de s'affirmer. Les plus puissants estiment de bonne guerre d'engouffrer les petits. Ils accroissent leur circulation par des méthodes qui ne sont pas à proprement parler des leçons de bon langage et de littérature, et ils déforment la langue de leurs lecteurs sans éprouver le moindre scrupule. La langue anglaise nous cerne de tous côtés. Elle nous vient d'au delà des mers, elle franchit chaque jour la ligne quarante-cinquième dans un amas de journaux et de revues. Elle s'impose dans les villes, et s'insinue dans nos campagnes. Elle

occupe le haut du pavé dans les avenues de l'administration fédérale, du commerce et de l'industrie. Avec l'énorme afflux dans l'Ouest d'immigrants anglais, et de races mêlées qui feront nécessairement de l'anglais le véhicule de leurs relations, nous en sommes réduits à lutter contre la horde des envahisseurs un contre trois. La somme de traduction qui nous est imposée grossit dans une proportion équivalente. Depuis un siècle que les Canadiens français exercent ce pénible métier de traducteur, plus d'un sera instinctivement porté à se demander: Traduit-on mieux de nos jours? Rend-on l'anglais en meilleur français? Pensons-nous toujours en français? Nous nourrissons-nous d'assez de français pour réagir contre le microbe de l'anglais? Si le témoignage d'un traducteur de carrière, qui a passé sept années à traduire des livres bleus et des lois, ne semble pas trop suspect, il est permis de répondre oui. Les traducteurs officiels valent mieux que ceux de 1793 et le grand massacreur de la langue française, Cugnet, a de nos jours moins d'émules. A Ottawa, les traducteurs ont fondé un Institut technologique. Ils cherchent les véritables équivalents français et s'asservissent le moins possible à la phrase anglaise. En face d'un texte anglais, ils en étudient le sens, puis se demandent tout aussitôt comment ils auraient exprimé la même pensée en français. S'ils sont en peine, ils consultent les ouvrages français correspondants et tâchent de s'y former un vocabulaire, qui les libère de la phraséologie anglaise. Mais il se trouve dans notre langue parlementaire, et surtout dans nos lois, des formules consacrées, auxquelles on défend aux traducteurs de toucher comme s'ils devaient y porter une main sacrilège. Nos légistes prétextent que toute une jurisprudence a été établie autour de ces formules et qu'elle serait infirmée ou rendue inutile par un changement de rédaction. Tout comme si à rendre clairement une idée on en change le sens, et que notre législation doit être en une langue incorrecte et obscure pour fournir constamment matière à de nouvelles interprétations.

S'ils vont étonner parfois un Français par trop curieux, nos Statuts fédéraux et provinciaux ont au moins le mérite de se dérober à la lumière dans la poussière des bibliothèques. Il n'en va pas de même des documents parlementaires.

Les dangers de toute nature auxquels nous expose la traduction s'étendent à notre histoire. Au lieu des pièces savoureuses qui forment nos archives de la domination française, ce sont des documents anglais que nous avons à traduire pour rapporter et commenter ce qui s'est passé depuis 1760. Non seulement sommes-nous menacés d'avoir com-

me fond de notre histoire un français tout déformé, mais des erreurs grossières peuvent se glisser dans la traduction qui changent tout le caractère d'un homme ou d'une époque.

Nous aurons le coeur moins gai, si, en face de ce régime de traduction auquel nous sommes assujettis, nous analysons l'altération et la déformation de la pensée qui s'ensuivent. Nous sommes sans cesse exposés à transporter dans notre langue la manière d'écrire des Anglais. Pour habiller en français les pensées anglaises, nous nous servons d'un style qui n'est pas formé à l'école française, et qui s'est accoutumé à emprunter les constructions anglo-saxonnes. Esclaves du texte, nous ne savons pas résoudre l'expression étrangère dans notre langue. C'est précisément parce qu'il s'agit de deux idiomes aussi opposés l'un à l'autre que les langues française et anglaise, que nous devrions user de prudence, de discernement. La langue française évite les propositions accessoires, de crainte qu'elles n'apportent à l'ensemble de la phrase de la lourdeur et ne nuise à la clarté, la première qualité qu'elle ambitionne. Le souci de l'élégance, de la vivacité et de la grâce lui fait également éviter les périodes étendues et compliquées, que la langue anglaise recherche, au contraire, avec une prédilection presque germanique. Parce que la manière de sentir et de concevoir n'est pas la même, la pensée s'énonce et se développe de façon toute différente.

Forcés de nous défendre sans cesse et partout contre l'emprise de la traduction, appliquons-nous à acquérir et à transmettre à nos enfants une connaissance instructive de la langue française, un goût inné de ce qui est français. Quand il s'agira de transporter dans notre sphère française des sentiments formulés et des idées énoncées en anglais, voyons à leur donner au préalable une tournure qui leur permette de pénétrer dans notre esprit et dans nos moeurs sans les déformer. A cette fin, il ne suffira pas de subordonner cette transposition aux règles de la grammaire; il faudra que le tout soit revêtu d'un caractère français. Si nous avons le plus grand intérêt à bien connaître l'anglais, la culture anglaise et la culture française ne doivent pas se développer parallèlement en nous. Il importe que la culture française domine et qu'elle n'ait aucunement à souffrir du contact de l'anglais. Les deux cultures peuvent coexister en notre pays bilingue, c'est leur droit. Elles peuvent s'influencer mutuellement, ce peut ne pas être un mal. Mais il ne faut absolument pas que notre idiome soit calqué sur l'anglais. Consentir à une traduction servile, c'est nous assujettir à l'anglais. Et dès qu'il y aura asservissement, nous aurons perdu ce qui caractérise un peuple de sang français."

JANV

Mc

No

Fet

Mé

La

Les

L'e

Un

La

Pa

FÉV

M.

A.

Be

Le

Qu

La

L'

Le

A

C

MA

M

N

N

E

C

L

R

L

P

C

TABLE DES MATIÈRES

Vol. 7 — 6ème ann e

1er semestre 1922

JANVIER—

	PAGES
Mot d'ordre — <i>Pour la langue française</i>	3
Notre avenir politique — LA DIRECTION.....	4
<i>Feu Mgr Brunet</i> — LA DIRECTION.....	25
<i>Méthode de travail personnel</i> — François HERTEL.....	27
<i>La Jeunesse et les carrières économiques</i> — Joseph VERSAILLES.....	31
<i>Les premiers pas</i> — Alonie de LESTRÉS.....	43
<i>L'enseignement antialcoolique s'impose</i> — Un INSTITUTEUR.....	47
<i>Un Canadien en Ukraine</i> — TESTIS.....	50
<i>La vie de l'Action française</i> — Pierre HOMIER.....	58
Partie documentaire — <i>Unions internationales</i> — <i>Moyens d'intimidation</i>	61

FÉVRIER—

Mot d'ordre — <i>Pour l'agriculture</i>	65
<i>Aspirations du Canada français: Fondement philosophique</i> — abbé Arthur ROBERT.....	66
<i>Benott XV et Pie XI</i> — LA DIRECTION.....	82
<i>Le cinéma et les enfants</i> — L'ACTION FRANÇAISE.....	85
<i>Quelques vérités</i> — P. Adélarde DUGRÉ, s.j.....	86
<i>Le comité de propagande à Paris</i> — Paul RIOU.....	96
<i>L'organisation syndicaliste catholique au Canada</i> — Mgr Eug. LAPOINTE.....	98
<i>La Petite Guerre</i> — Anatole VANIER.....	117
<i>A travers la vie courante</i> — Pierre HOMIER.....	123
<i>Courrier de la librairie</i> — - - -	125

MARS—

Mot d'ordre — <i>Contre l'Internationale</i>	129
Notre avenir politique : <i>La croisée des chemins</i> — Louis-D. DURAND.....	130
<i>Notre Directeur à Paris</i> — LA RÉDACTION.....	151
<i>En marge d'un cours</i> — abbé Émile DUBOIS.....	153
<i>Coups d'ailes</i> — Louis DELIGNY.....	164
<i>Le congrès international de la race irlandaise</i> — F. LAFERRIÈRE.....	165
<i>Rénovation agricole</i> — Louis HURTUBISE.....	175
<i>La vie de l'Action française</i> — Pierre HOMIER.....	185
Partie documentaire — <i>Franco-Américain et Canadiens-français</i>	190
<i>Courrier de la librairie</i> — - - -	191

AVRIL—

Mot d'ordre — <i>A nos amis</i>	193
Notre avenir politique : <i>L'Etat français et sa valeur d'idéal pour nous</i> — abbé Philippe PERRIER.....	194
<i>L'entaillage</i> (poésie) — abbé L.-N. AUMAIS.....	206
Critique : <i>Coups d'ailes</i> — Henri DOMBROSKI.....	207
<i>Pour la fête de Dollard</i> — abbé Lionel GROULX.....	213
<i>Autour d'un anniversaire</i> — René LABELLE, p.s.s.....	220
<i>Plaidoyer pour le bon goût</i> — Louis DELIGNY.....	224
<i>Comité de propagande à Paris</i> — abbé Armand CHAUSSÉ.....	229
<i>Maison canadienne à Paris</i>	234
<i>Sur une préface de Charles Maurras</i> — Antonio PERRAULT.....	237
<i>L'annuaire statistique de Québec 1921</i> — Émile MILLER.....	244
<i>La fête de Dollard</i>	245
<i>A travers la vie courante</i> — Pierre HOMIER.....	246
Partie documentaire.....	251

MAI—

Mot d'ordre : <i>Le français dans l'administration fédérale</i>	252
Notre avenir politique : <i>L'Etat français et l'Amérique Latine</i> — Émile BRUCHÉSI.....	258
<i>Les roses de Dollard</i> (poésie) — Antonin PROULX.....	275
<i>Étudiants canadiens à Paris</i>	278
<i>Le rôle du prêtre franco-américain</i> — Charles DOLLARD.....	281
<i>Autour d'un mot d'ordre</i> — Roch BERGERON.....	289
<i>Déclin et reconstruction</i> — Antonio PERRAULT.....	292
<i>Préparons le sol</i> — Louis HURTUBISE.....	303
<i>La vie de l'Action française</i> — Pierre HOMIER.....	313
Partie documentaire.....	315
<i>Courrier de la librairie</i>	318

JUIN—

Mot d'ordre : <i>Pour de belles et fécondes vacances</i>	321
Notre avenir politique — <i>Les Etats-Unis et l'indépendance du Canada français</i> — Anatole VANIER.....	322
<i>Thèmes sociaux</i> — abbé Philippe PERRIER.....	339
<i>Notre originalité</i> — Joyberte SOULANGES.....	344
<i>La vie économique</i> — Émile BRUCHÉSI.....	355
<i>Nous et les Franco-Américains</i> — abbé Lionel GROULX.....	362
<i>A travers la vie courante</i> — Pierre HOMIER.....	369
<i>Bibliographie</i> — Émile MILLER.....	372
<i>Nos livres en France</i>	373
<i>La vie de l'Action française</i>	375
Partie documentaire.....	379

La Banque Nationale

Fondée en 1860

La plus vieille banque canadienne-française

BUREAU-CHEF, QUEBEC, P.Q.

Nos 347 bureaux offrent au public de grands avantages pour le recouvrement rapide des effets de commerce.
Correspondants dans le monde entier

BUREAU DE DIRECTION

PRÉSIDENT

L'HON. GEO.-E. AMYOT, Conseiller Législatif, Prés. de la Dominion Corset Co.

Vice-Président

J. H. FORTIER,

Vice-Président et Gérant-Général de P.T. Légaré, Ltée.

DIRECTEURS

A. N. DROLET,

ERNEST R. DECARY,

NAP. DROUIN,

A. B. DUPUIS,

NAZ. FORTIER,

SIR GEO GARNEAU

HON. J. NICOL C. R.

C. E. TASCHEREAU,

de P. G. Bussières & Cie, Québec.

Notaire, Directeur du Detroit United Railways.

Président de la Rock City Tobacco.

Marchand de Gros, Québec.

Manufacturier de cuir, Québec.

Président de Garneau, Ltée, Québec

Trésorier Provincial.

Notaire, Prés. de Eastern Canada Steel & Iron Works.

HENRI DesRIVIERES, GÉRANT-GÉNÉRAL.

La Banque d'Hochelaga

FONDEE EN 1874

Capital Autorisé.....\$10,000,000

Capital Payé et Fonds de Réserve... 8,000,000

Total de l'Actif 75,900,000

L'accroissement de la valeur personnelle et de la capacité exécutive de tout individu est une nécessité vitale de notre époque. Quel que soit le régime social sous lequel il vive, l'homme ne peut accroître sa valeur personnelle qu'en autant qu'il est exempt des anxiétés financières par l'exercice d'une JUSTE ET SAINTE ECONOMIE.

Un COMPTE D'EPARGNE à la Banque est la base sur laquelle s'édifie l'avenir.

NOUS SOMMES A VOTRE SERVICE

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

COLONISATION

1916 — 1921

L'œuvre de la colonisation est assez vivante, si on en juge par la liste des paroisses nouvelles, dessertes ou missions, qui ont surgi depuis trois ans, seulement, dans les différentes régions de la province de Québec. La liste en est très intéressante, car elle indique d'une manière précise les endroits où la colonisation s'est le plus développée en ces derniers mois.

Dans toutes ces nouvelles paroisses le Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, s'est intéressé au sort du colon, en faisant ouvrir des chemins, et en construisant des ponts, voire même des écoles là où la chose était nécessaire.

On compte environ 150 paroisses où il y a encore de la colonisation à faire. La fondation des plus anciennes remonte à une vingtaine d'années à peine.

Voici la liste des paroisses, missions ou groupes de colons établis depuis 1918 :

COMTÉ DE BEAUCE : Saint-Julès, 1918.

COMTÉ DE CHICOUTIMI : Saint-François-Xavier-du-Petit-Sauguenay : 1918. — Canton de Labrecque, desservi de l'Ascension, 1920. — Canton de Bégin, desservi de Saint-Ambroise, 1920.

COMTÉ DE LABELLE : Saint-Jean-sur-Lac, 1919. — Saint-Michel-des-Cèdres, 1918. — Lac-Saint-Paul, 1919. — Saint-Benoît-de-Brunet, 1921.

COMTÉ DU LAC SAINT-JEAN : Sainte-Jeanne-d'Arc, 1918. — N.-D.-de-Lourdes-de-Girardville, 1918.

COMTÉ DE L'ISLET : Saint-Clément-de-Tourville, 1919.

COMTÉ DE MATANE : Saint-Cléophas, 1920. — Saint-Vianney, 1918. — Canton de Blais, desservi d'Amqui, 1918. — Canton de Matane, desservi de Sayabec, 1918. — Sainte-Marguerite-Marie, 1921. — Sainte-Jeanne-d'Arc, 1920.

COMTÉ DE PONTIAC : Saint-Roch-du-Lac-Cayamont ; 1918.

COMTÉ DE RIMOUSKI : Saint-François-Xavier-des-Hauteurs, 1918. — Fond-d'Ormes, desservi de Saint-Narcisse, 1918. — Saint-Marcellin, 1920.

COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE. (Abitibi) : Saint-Judes-d'Authier, 1918. — Saint-Jacques-de-Barraute, 1920. — Saint-Jacques-de-Dupuy, 1918. — Saint-Marc-de-Figuery, 1918. — Saint-Luc-de-LaMotte, 1920. — Saint-Barnabé-de-Landrienne, 1918. — Saint-J.-B.-de-Macamic, 1918. — Saint-Mathias-de-Royal-Roussillon, 1921.

COMTÉ DE TÉMISCOUATA : Saint-David-d'Estcourt, 1918. — Sainte-Philomène-de-Raudot, 1920. — Saint-Dominique-du-Lac, 1920. — Saint-Michel-de-Squateck, 1919.

AVIS

Pour tous renseignements, brochures, cartes, etc., s'adresser à l'honorable Monsieur J. E. Perrault, ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, Québec.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre

Bibliothèque de l'Action Française

NOUVEAUTÉS

- Comment ils ont grandi** — par Joyberte Soulanges. — L'Épopée des petits Canadiens. Couverture illustrée et en 2 couleurs; 30 dessins de Dubois, 102 pp. 6x9, **60**
 Le même cartonné, dos papier-cuir, **75**
 Edition de luxe, texte encadré d'un filet rouge, papier teinté, numéroté, **\$1.25**
 Edition de luxe, reliure ½ chagrin, tr. jaspée, **\$2.25**

- Feuilles éparses** — par Lise. — Chroniques de chez nous. Couverture illustrée et en 2 couleurs; 35 dessins de Dubois, 6x9, 120 pp. Broché, **60**
 Le même cartonné, dos papier-cuir, **75**
 Edition de luxe, texte encadré d'un filet rouge, papier teinté, numéroté, **\$1.25**
 Edition de luxe, reliure ½ chagrin, tr. jaspée, **\$2.25**

NOUVEAUTÉS DE FRANCE

- | | |
|---|--|
| Albalat — Comment il ne faut pas écrire, 280 pp. 90 | d'Harcourt — Souvenirs de captivité et d'évasions, 340 pp. 85 |
| Bazin — Charles de Foucauld, 480 pp. 1.25 | Lasserre — Cinquante ans de pensée française, 260 pp. 90 |
| Carrère — Les mauvais maîtres, 275 pp. 90 | Richard, o.p. — Le probabilisme moral et la philosophie, 280 pp. 1.50 |
| Cochin — Les espérances chrétiennes, 425 pp. 1.00 | Reynes Monlaur — Les dieux s'en vont, 300 pp. 90 |
| Cochin — Les sociétés de pensée et la démocratie, 285 pp. 90 | |
| Coquelle — Le chef dans l'usine; dans la cité, 200 pp. 85 | |

L'Action Française

369, rue Saint-Denis, Tél, Est 1369 Montréal

Recommandez-vous de L'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

VIENT DE PARAITRE

GIOVANNI PAPINI

HISTOIRE DU CHRIST

Prix: \$1.25

GEORGES GOYAU

HISTOIRE RELIGIEUSE

Illustration de MAURICE DENIS

Prix: \$7.00

LA FRANCE À GÈNES

Un programme français de reconstruction
économique de l'Europe par CELTUS

Prix: 50 sous.

Librairie DEOM, 251 EST,
rue Ste-Catherine.
MONTRÉAL

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

DES FLEURS QUI VIVENT

plus que

l'espace d'un matin

DEROME LIMITÉE

La plus importante maison du genre au Canada, exclusivement consacrée à la fabrication de FLEURS ARTIFICIELLES et de PLANTES NATURELLES STERILISEES pour la décoration des ECOLES, EGLISES, FOYER, etc.

aussi

COURONNES DE FETES ET FUNERAIRES

Nous sommes des **spécialistes** et grâce à l'emploi de main-d'œuvre experte et de matériaux de première qualité, nous avons certitude de donner entière satisfaction TOUJOURS.

Nous sollicitons cordialement la visite de nos salles d'échantillons.

DEROME LIMITÉE

213-ouest, rue Notre-Dame, angle St-Pierre

Téléphone: Main 7031

MONTREAL

Recommandez-vous de L'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

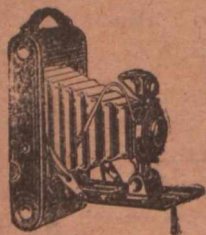
KODAK

Conservez le Souvenir de vos vacances

Il vous sera toujours agréable dans le cours de l'année de vous reporter par la pensée aux jours heureux de vos vacances.

Fixez devant vos yeux le souvenir de ces jours au moyen d'un Kodak. Nous avons une grande variété de Kodaks à votre disposition, à de très bas prix.

Nous développons et imprimons pour amateurs. Toute pellicule reçue avant 1 heure de l'après-midi sera prête à livrer le lendemain à 5 heures 30.

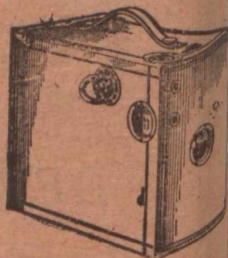


KODAKS PLIANTS

Kodaks pliants, très faciles à porter,
à partir de..... **6.50**

KODAKS BROWNIE

Kodaks Brownie, forme boîte, à partir de... **2.00**



Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

rues Sainte-Catherine, Saint-André et Saint-Christophe